Zeitschrift: Archives héraldiques suisses : Annuaire = Schweizer Archiv für

Heraldik: Jahrbuch = Archivio araldico svizzero: Annuario

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 70 (1956)

Artikel: Quelques réflexions sur l'œuvre de Jean du Tillet et la symbolique

royale française

Autor: Pinoteau, Hervé

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-746141

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Quelques réflexions sur l'œuvre de Jean du Tillet et la symbolique royale française

par le baron Hervé Pinoteau

Président de la Commission d'héraldique royale de l'Institut international de généalogie et d'héraldique

« Le Proche-Orient ancien considérait la royauté comme la base même de la civilisation. A ses yeux, des sauvages seuls pouvaient vivre sans un roi. La sécurité, la paix, la justice ne pouvaient prévaloir si aucun gouvernant ne s'en faisait le champion... Si l'on considère la royauté comme une institution politique, on se place à un point de vue que les anciens n'auraient pas pu comprendre. Selon nous, en effet, cela implique que la politique humaine peut être envisagée en elle-même. Or, aux yeux des anciens, et d'après leur expérience, la vie faisait partie d'un vaste réseau de connexions dépassant les communautés locales et nationales, s'étendant jusque dans les secrètes profondeurs de la nature et des puissances qui la gouvernent. Ce qui était purement séculier — pour autant qu'on pût s'assurer qu'il existât rien de tel — était absolument sans valeur. Tout ce qui avait une signification était incrusté, inséré, dans la vie du cosmos, et le roi précisément avait pour fonction de maintenir l'harmonie de cette intégration. »

Henri Frankfort, La royauté et les dieux, Paris, 1951, p. 17-

JEAN DU TILLET ET LES SIENS

L'illustre Chérin considère que la famille du Tillet originaire d'Angoumois n'a sa filiation établie que depuis Elie du Tillet, anobli en 1484. Cette maison portait et porte toujours « d'or à la croix pattée et alésée de gueules » car elle est subsistante à l'heure actuelle. Elie était contrôleur général des finances de Charles d'Orléans comte d'Angoulème, puis devint trésorier général de l'Angoumois et enfin (1514) vice-président de la chambre des comptes. Marié à Mathurine Petitot, dite Petithomme, il en eut plusieurs enfants, dont entre autres:

- Séraphin, greffier civil en la cour du parlement;
- Jean seigneur de la Bussière, qui suit.
- Jean (sic) * Paris; protonotaire près le cardinal de Lorraine; évêque de Saint-Brieuc (1553) puis de Meaux (1564); † Paris, 19. 11. 1570. Cet ecclésiastique eut en son temps beaucoup de réputation pour ses ouvrages. C'est lui qui ramena en la religion de ses pères son frère Louis chanoine d'Angoulême, curé de Claix en Poitou, devenu calviniste. Il alla (vers 1540) le rechercher jusqu'en Allemagne alors qu'il avait suivi son ex-précepteur qui n'était autre que Calvin luimême. Jean, l'évêque, avait paraît-il une fort belle bibliothèque et il avait reçu de François I^{er} l'autorisation de voir les plus grandes collections manuscrites du royaume, principalement celles des monastères. Cet érudit devait écrire plusieurs œuvres, dont entre autres: Chronicon de regibus Francorum, a Pharamundo usque ad Henricum II, Paris, 1543, f°; 1548, 4° et 8°; Rouen, 1550-2, 8°; Francfort, 1581, f°. Il traduisit son ouvrage en français en y plaçant beaucoup d'augmentations: Paris, 1549-50, 8°, etc... Jointe à l'œuvre de son aîné, sa Chronique devait être imprimée ainsi jusqu'en 1618.
 - Louis, qui fut un moment calviniste.

C'est du premier Jean dont il sera fait mention ici. Né à Paris, il succédait en 1521 à son frère aîné Séraphin comme greffier civil au parlement de Paris; il se maria en 1533 avec Jeanne Brinon dont il eut une belle postérité, se distinguant surtout dans la robe. Il meurt aussi à Paris le 2. 10. 1570 précédant de peu son frère cadet, avec qui il devait certainement être uni par bien des affinités intellectuelles.

LE RECUEIL DES ROIS DE FRANCE

Le point de départ est semble-t-il (cf. *Le cérémonial françois*, par les Godefroy, 2^e éd., p. éiiij) une commission d'Henri II à M^e Jean du Tillet, le 21. 12. 1548, qui demande à son protonotaire et secrétaire greffier civil en la cour du parlement de Paris de rechercher les rangs tenus par les princes, officiers de la couronne et autres grands seigneurs du royaume dans les diverses assemblées officielles.

Jean du Tillet devait sans doute avoir conçu depuis quelque temps le travail qu'il entama alors. Au contact des registres du parlement depuis 1521, et de son frère cadet qui publiait dès 1543, notre érudit semble avoir considérablement étendu le champ des recherches prévues par le roi. Il conçut une œuvre énorme fondée sur des titres originaux. Il s'agissait tout simplement de décrire les guerres franco-anglaises, les domaines de la couronne par provinces, les lois et ordonnances depuis la loi salique, tout ce qui a trait au roi et à sa maison, au gouvernement des trois états du royaume, à la justice, etc... etc... Œuvre inouïe car en effet ce n'était rien moins que l'histoire totale de la France, histoire basée sur des documents de première main. Il devint ainsi rapidement l'un des savants les plus estimés de son époque. Le tout prévu devait faire six manuscrits.

Il s'était donc mis au travail avec le concours de plusieurs aides et nous apprend dans son épître dédicatoire au roi Charles IX qu'il n'a pas ménagé sa peine et son argent. Il fouilla dans l'infinité des registres du parlement, il consulta les bibliothèques, les titres de nombreuses églises et enfin le trésor des chartes avec la permission d'Henri II. Il découvrit que certains de ses prédécesseurs au moyen âge avaient dû abandonner ce genre d'exercice; Girard de Montagu secrétaire et trésorier de Charles V († 1380) n'avait-il pas écrit dans son répertoire général que ses propres prédecesseurs avaient été forcés d'abandonner par manque d'argent? Las! Les temps sont bien les mêmes! Malgré les belles promesses d'Henri II et puis de Catherine de Médicis, aucune monnaie ne venait récompenser les efforts de notre érudit et ceux de ses aides... « et fus abandonné et reproché d'iceux aydes, que j'avois long temps nourris et entretenus partie du mien, partie d'espérance de ladicte récompense ». Aussi il ne put servir la couronne comme il l'eût voulu, continuant seul ce travail ingrat.

Celui qui écrivait le premier l'histoire de France sur titres était certainement un homme angoissé par le pénible état des choses en notre pays de France: « l'ignorance de la vieille et bonne police (= politique) engendroit nouveautés dangereuses, lesquelles sont coustumiéres entrer plus aisément es royaumes et estats divisés (comme est maintenant le vostre, par punition divine, qu'il fault confesser pour appeller la grace et miséricorde supreme, de la quelle la paix est don) qu'en ceux qui sont unis » (Epitre au roi). Aussi, solitaire, il dut modifier son plan de travail. Il amplifia de moitié le recueil concernant les personne et maison royales, décidé à le présenter au roi Charles IX sans attendre la fin des autres ouvrages: quatre sur les guerres et un sur les ordonnances; ouvrages ne représentant pas la totalité de l'œuvre prévue initialement.

C'est en 1566 (date sur fo A vo) qu'il présente au roi son premier manuscrit, « pour representer à vostre majesté, comme en un miroir le passé, depuis que vostre empire est treschrestien (sic), affin qu'elle ait dequoy trier le bien du mal par experience de plus de mil ans ». C'est donc «pour bien commander à vos sujects» qu'est faite l'œuvre. L'intellectuel vit le drame de son temps et ne se prive pas ainsi de dire à son souverain avec toute cette simplicité française qui était autrefois de règle, qu'il est temps d'arrêter les frais, de ne plus faire de bêtises, et de se retremper dans les exemples du passé pour faire du bon travail. Il se peut que certains aient été choqués de ces lignes et d'autres encore. Mais notre protonotaire et secretaire du roi (ces titres furent la seule récompense que le roi Henri II lui accorda) avertit son roi que l'on a essayé de lui faire enlever certains passages trop raides. Il a laissé ses rudesses de style, rejetant les observations de pauvres gens peu capables de savourer ce qui n'est point poli et limé. Son âge excusera son peu de fard, et son érudition, par quelques citations bien placées, montrera que sa méthode est bonne.

« Les escrits publiez depuis la division ouverte, en vostre dict royaume, ont esté farcis de celle (sic) grande et notable eloquence, laquelle Messala dict estre nourrice de licence (par les fols appelez liberté) compaigne de seditions, incitatrice de peuple effrené, pleine de desobéissance temeraire, et arrogante, n'estant à tolerer és citez bien constituees. Et Ciceron dict que quiconque s'exercite en l'eloquence sans la sapience, est à soy inutile, et à sa patrie mauvais citoyen. Je me tiendray donques Sire, à la foy et verité. Vostre dicte majesté supportera, s'il vous est agreable et profite à voz subjects par la grace de Jesus Christ, auquel en sera la gloire, magnificence, louange et graces en tous siecles.

Vostre tres-humble et tres-obeissant subject et serviteur du Tillet.»

Qu'est devenu ce vaste recueil de six manuscrits? On ne sait; nous n'avons en manuscrit une partie seulement sera publiée par la suite.

A Rouen en 1577 paraissent les Mémoires et recherches touchant plusieurs choses mémorables

pour l'intelligence de l'état et les affaires de France, fo; réimprimé à Troyes, 1578, 80. Traduit en latin par Lotharius Philiponus: J. Tilii commentariorum et disquisitionum de rebus gallicis, lib. II, Francfort, 1579, 96, fo. Réimprimé sous le titre: Recueil des rois.. grands de France, Paris, 1580, 86, fo; l'œuvre de son frère devait s'y ajouter (cf. infra). En 1602, 7, l'œuvre des deux frères était encore rééditée en un volume 40, et enfin en 1618 en deux volumes du même format. C'est Elie, sire de Gouaix, grand maître des eaux et forêts de France, second fils de Jean du Tillet, qui fit toutes les éditions posthumes et écrivit les suppléments. Il fut aussi connu par ses écrits défendant les droits des Courtenay (1603-13).

Notre travail se fonde: a) sur le manuscrit de Jean du Tillet, seigneur de la Bussière, qui se trouve finalement au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale (Paris) sous la cote: ms. fr. 2848. Nous saisissons l'occasion de remercier M. Jean Porcher, conservateur en chef de ce département, d'avoir bien voulu nous donner l'autorisation de le voir, car il est de la grande réserve. b) Un exemplaire (f° de 1586), en notre possession et qui porte: Recueil | des roys de France, | leurs couronne | et maison, | Ensemble, le rangs (sic) des grands de France, par Iean du Tillet, Sieur de la | Bussière, Protenotaire (sic) & Secretaire du roy, Greffier de son Parlement. | Plus, | Une chronique abbregée contenant tout ce qui est advenu, tant en fait de guerre, qu'autrement, en- | tre les roys & princes, republiques & potentats estrangers: par M. J. du | Tillet, evesque de Meaux freres. Une gravure montrant un puits de style Renaissance avec le Christ et la Samaritaine. A Paris, | chez Iaques du Puys, Libraire iuré en l'Université de Paris, ruë sainct | Iean de Latran, à la Samaritaine. | M.D.LXXXVI. | Avec privilège du roy. Ce privilège fut donné à Paris, le 20. 8. 1578, et permet aux héritiers de l'auteur d'imprimer l'ouvrage.

Le ms. fr. 2848 est un volume de 294 feuillets de parchemin, 340 × 260 cm, relié de maroquin rouge, aux armes de France, avec le chiffre de Charles IX, les deux colonnes couronnées, et la devise: « Pietate et justitia ». Il est entré en 1667 dans la bibliothèque du roi avec une cinquantaine de volumes de Gaston, duc d'Orléans (cf. L. Delisle, Cabinet des manuscrits, t. I, p. 265). Cet ouvrage comporte 30 peintures montrant en pleine page des rois de France, plus des peintures montrant des motifs végétaux et animaux (en assez grand nombre et de dimensions variables selon la longueur du blanc a couvrir en fin de paragraphe), les armes de France (f° Av°, frontispice, écu trés échancré à l'italienne, le collier de Saint Michel, la couronne fermée à 3 fleurs de lis et deux fleurons visibles, le tout entouré de branches d'olivier, et la date: 1566), et enfin: f° 185, le sceau des régents (1270) ainsi que l'écu fleurdelisé du contresceau; f° 204 et ss, 23 blasons des enfants et princes du sang de France (Vermandois donné sous deux formes et Montfort-l'Amaury annexé aux Capétiens!); f° 290 se trouve aussi une curieuse composition: un écu de France-ancien surmonté de la couronne fermée et entouré de Saint Michel!

Les 30 compositions royales, le frontispice ainsi qu'une composition végétale et animale ont été reproduites photographiquement en réduction et en noir dans un livre de fac-similés fait par Henri Omont: Portraits des rois de France du recueil de Jean du Tillet, Paris (1907). Cet auteur avait aussi donné un commentaire assez bref dans les Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres (séance du 4. 10. 1907, p. 587-9). On trouvera aussi quelques commentaires sur ces magnifiques compositions dans un livre de Louis Dimier, orléaniste distingué et membre de l'Action française: Portraits des rois et reines de France, Paris, 1910; l'auteur, qui nous donne en tout petit: Clovis, Charlemagne et Louis le Débonnaire de du Tillet, cite un amateur anglais qui, en 1818, se demandait comment la noblesse de France ne consacrait « pas une partie de ses richesses à faire exécuter une collection de gravures d'après cet inimitable volume? ». Ce vœu de Dibdin est resté lettre morte jusqu'à Omont, mais le véritable problème est maintenant la reproduction totale en couleurs de cette œuvre magnifique.

On ne sait quel fut le peintre de telles merveilles. Omont soupçonne l'auteur des Heures d'Henri II (17 min. du ms. lat. 1429), peintre des Heures de Dinteville (aussi à la B. N.) et des Heures du connétable de Montmorency (Musée de Condé, Chantilly).

Lors de son impression, l'œuvre de Jean du Tillet devait trouver un excellent graveur sur bois qui devait fort bien reproduire les miniatures royales en conservant l'essentiel des détails. On a proposé Geoffroy Tory († 1533) ce qui a pour inconvénient de le faire décéder depuis longtemps lorsque l'œuvre est imprimée (cf. à ce sujet: Auguste Bernard, Geoffroy Tory, Paris, 1865, 2º éd.; pour cet auteur Tory est le peintre et le graveur; après sa mort, lorsque le livre a été édité, on aurait ajouté de nouvelles gravures faites par un élève; p. 192, 223, 327-9; cf. aussi Le Prince, Essai historique sur la bibliothèque du roi, Paris, 1856, p. 28, 47; l'édition du Recueil à Rouen, 1577, est jugée peu croyable, le privilège de l'œuvre n'étant que de 1578, et du 10, non du 20 août). Cette attribution paraît bien improbable.

Il est tout d'abord de notre propos de donner un aspect de l'œuvre telle qu'on la trouve dans l'in-folio de 1586 (on trouvera le titre général supra):

- A) « Au trescrestien roy de France Charles neufiesme du nom, mon souverain seigneur. » (orthographe conforme à l'imprimé comme dans tous les textes cité supra; il y a de légères différences dans le manuscrit); c'est l'« epitre au roy ».
 - « Au lecteur », qui est écrit par l'éditeur, J. du Puys.
- « Recueil des roys de France, leurs couronne et maison » (origine des Français, noms et surnoms des Français, anciennes lois des Français, les couronnes et maisons de France; tous les rois défilent alors, avec les généalogies des branches diverses).
- « Tiltres, grandeur et excellence des roy et royaume de France » (toutes les prérogatives des rois, reines; sacre, régences, enfants et princes du sang de France, armoiries, oriflamme, obsèques, pairs, grands officiers, chevaliers de Saint Michel, etc...).
 - B) « Recueil des rangs des grands de France... », par Jean du Tillet, greffier,
- Epitre au roi Charles IX; la date de 1579 montre sans doute la date de la première impression de cette partie.
 - Le texte de ce nouveau recueil. C'est là au fond le travail demandé par Henri II.
 - Des addenda et corrigenda sur le premier recueil.
- C) « Chronique abbregée des faicts et gestes politiques et militaires des roys de France » par l'évêque de Meaux.
 - « Au lecteur », suivi d'une préface.
 - Le texte de la chronique.
- D) « To(me) · II. contenant les guerres et traictez de paix, trefves, et alliances d'entre les roys de France & d'Angleterre. » par Jean le greffier; même présentation avec le puits, mais avec la date de 1588. On trouve une recension de toutes les guerres entre les deux pays et de nombreux inventaires de chartes venant du trésor; c'est une mine d'hommages, de lettres, promesses, mandements, traités, etc...
 - E) Une table générale termine les deux tomes reliés en un seul folio.

Le manuscrit ne comprend que la partie A) et dans tout ce qui suit il sera noté MS alors que l'imprimé sera dit IM.

LES PEINTURES ET LES GRAVURES

Réglons tout de suite le cas des blasons en disant que pas plus le manuscrit que l'imprimé ne les ont tous corrects. De plus, celui des Montfort ne devrait pas y être car cette maison ne descend pas de Robert II par bâtardise.

Passons donc à la série des portraits. Ceux-ci sont dans un encadrement rectangulaire pour les peintures et elliptique (85 × 120 mm environ) pour les gravures. Le contre-sceau est intégré dans le cadre des peintures, de Philippe Auguste à Charles VI, alors que pour les mêmes rois il est dessiné au-dessous de l'ellipse de la gravure.

Les noms des rois sont en français dans les peintures, et en latin dans les gravures sans pour cela en être la traduction (ex.: Le roy sainct Lois, Divus Ludovicus). Des rois manquent dans les deux séries: Pépin le Bref, Louis II le Bègue, Hugues Capet, Robert II, Henri I, Charles VII, en particulier.

Notre propos n'est pas de décrire minutieusement chaque figure mais bien plutôt d'en montrer les points originaux et souvent vus par personne. On doit reconnaître, en effet, qu'en dehors de l'aspect saisissant de ces rois peints avec minutie et précision de même qu'avec beaucoup de goût, réside en ces compositions un grand intérêt archéologique. H. Omont et d'autres ont vu que le peintre s'était inspiré de monuments précis: sceaux de majesté, statues, gisants, etc... Jean du Tillet a voulu donner à ces reproductions un caractère authentique digne de rivaliser avec un texte tel qu'il l'avait établi sur actes. Qu'il soit souvent passé à côté de la question, cela ne saurait nous surprendre. Au XVIIIe s. encore on disputait pour savoir si oui ou non le portail de la tour de Saint-Germain-des-Prés, avec ses statues-colonnes des rois, reines, etc... avait été fait sous les Mérovingiens ou peu après les invasions normandes qui avaient tout saccagé, tant dans cette église que dans d'autres. On comprend alors que des ceuvres du XIIe siècle soient passées chez du Tillet comme ayant été composées bien antérieurement. Certes l'auteur ne le dit pas, de même qu'il est muet sur ses sources, mais le caractère de volonté dans l'authenticité est certain.

Omont, dans son introduction à la reproduction des peintures royales, a fait le travail de la recherche des sources d'inspiration. Il renvoie pour tout ce qui n'est pas sigillographique aux deux ouvrages suivants:

Bernard de Montfaucon, Les monuments de la monarchie francaise..., Paris, 1729-33, 5 vol fo (ce bénédictin de la congrégation de Saint-Maur ne nous a donné là qu'une partie de ce qu'il projetait des origines à Henri III; il fut aidé par le fameux Roger de Gaignères);

Jean Rabel, Les antiquitez et singularitez de Paris, de la sepulture des roys et roynes de France..., Paris, 1588, 8º (ce « maître peintre » est très infidèle dans ses dessins, car, comme Montfaucon et les autres de ces siècles, il était incapable de copier l'art médiéval).

D'autres peintures seraient copiées sur les statues de la grand-salle du palais de Paris. C'est assez peu probable. On sait que 58 statues de rois se trouvaient en haut des colonnes de cette salle construite par Philippe IV le Bel; des origines, c'est-à-dire de Pharamond, jusqu'à Henri III, tous les rois s'y trouvaient debout, sauf Louis XI agenouillé devant la T.S.V.M. (statue faite de son vivant).

Si l'on n'a pas de descriptions des statues qui ont brûlé avec toute la grand-salle le mercredi 7. 3. 1618, on n'a seulement que les inscriptions qui les spécifiaient (mss. lat 5286, fr. 5734; Gilles Corrozet, N(icolas) B(onfons), Les antiquitéz,... de Paris, Paris, 1576, 8°, p. 96 s.; Noël Valois, discours en 1903 inséré dans le Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France, XXXe an., 1903, p. 87-90). Omont pense sans doute avec raison que les statues de la grand-salle n'ont pas été copiées; en effet, du Tillet devait savoir mieux qu'un autre que ces statues étaient du temps de Philippe IV, alors qu'il était beaucoup plus difficile de s'y reconnaître pour lui dans les époques antérieures. On a toujours su que le palais, ou du moins la grand-salle, datait de ce roi.

Si les traits des visages sont assez impersonnels on doit reconnaître que cela change avec le roi Louis XI. L'artiste a fait d'ailleurs pour François I^{er} deux portraits à des âges différents. Charles VIII semble lui aussi sur le chemin de la ressemblance.

Ce que nous voulons, c'est surtout souligner ici les points qui nous ont paru curieux et même très énigmatiques. Pour le reste nous renvoyons à Omont ou à l'imprimé. Puis par la suite nous extrapolerons certains faits qui nous mèneront à envisager la symbolique royale française dans sa généralité.

Quand, après Clovis I^{er}, nous n'avons pas spécifié le titre, c'est que le roi l'est de tout le regnum:

MEROVEE (IM) cadre vide. CHILDERIC Ier (IM) idem. CLOVIS Ier (MS + IM) d'après sa tombe à Sainte Geneviève de Paris, ex-église des Saints-Apôtres; mais refaite au XIe s. CHILDEBERT Ier (IM) roi à Paris, d'après sa pierre tombale bien postérieure. Il tient outre le sceptre une église qui est Saint-Vincent qu'il fit bâtir à Paris et qui devint Saint-Germaindes-Prés. CLOTAIRE Ier (MS+IM) « modèle byzantin inconnu » (Omont), assis en majesté (Planche II). CHARIBERT Ier (IM) roi à Paris; cadre vide. SIGISBERT Ier (MS + IM) roi en Austrasie; « modèle byzantin inconnu » (Omont); assis en majesté (Planche III). CHILPERIC Ier & FREDEGONDE (MS+IM) roi à Soissons (fig. 2); tous les deux sont d'après leur tombe à Saint-Germain-des-Prés; le roi est fait suivant son gisant, ce qui lui donne un certain relief, alors que la reine est plate car il s'agit ici d'une mosaïque sur pierre tombale (fig. 1). Pour cette dernière raison ainsi que pour l'archaïsme du sceptre, certains (dont Mabillon) ont voulu que la reine soit dans sa tombe originale; ce n'est guère probable. Les deux tombes ont dû être refaites après les invasions normandes qui ont tout abîmé tant à Saint-Germain-des-Prés qu'à Sainte-Geneviève. Quant au geste du roi il est énigmatique. On a dit que ce devait être chez lui une habitude! CLOTAIRE II (IM) cadre vide. DAGOBERT Ier (IM) devant des rideaux. CLOVIS Ier (IM) roi en Neustrie, en réalité CLOVIS II roi de tout le regnum; tunique semée de quartefeuilles; rideaux. CLOTAIRE III (MS+IM) roi en Neustrie (selon son gisant de Chelles?) les pieds sur un lion; Omont dit qu'il s'agit en réalité de CLOTAIRE Il (cf. supra) roi de tout le regnum Francorum, d'après son gisant à Saint-Germain-des-Prés, ce qui est vraisemblable; MS ajoute des rideaux. CHILDERIC II (IM) devant un dais de rideaux. THIERRY III (IM) cadre vide. CHILDEBERT III (IM) idem. DAGOBERT II (IM) qui est en réalité III, fils du précédent, tient un sceptre très végétal. THIERRY IV (IM) cadre vide. CHILDERIC III (IM).

Notons que plusieurs rois n'ont même pas le droit à un cadre vide et que Jean du Tillet n'est pas exact dans certaines filiations.

PEPIN (III) (IM) cadre vide; roi. CARLOMAN (II) (IM) selon son gisant de Saint Remi de Reims? CHARLEMAGNE (MS+IM) barbu, alors qu'il ne l'était point; fait d'après la statue de la grand-salle? le graveur a transformé le globe tenu dans la senestre en un type conventionnel alors que si l'on regarde de près MS on s'aperçoit qu'il y est peint un paysage avec une rivière chargée de 2 bateaux noirs, des montagnes à l'horizon et des oiseaux dans le ciel. Couronne ouverte. LOUIS Ier (MS+IM) même source d'inspiration? IM a enlevé les

rideaux. CHARLES II (MS + IM) la couronne ¹ermée comme elle était à Saint-Denis, contrairement à Montfaucon et Rabel qui la donnent ouverte (cf. J. Doublet, Histoire de l'abbaye de Saint Denys en France., Paris, 1625); le globe est normal; son sceptre est comme celui des modèles byzantins inconnus; le fait qu'il fut empereur des Romains est rappelé aussi par des aigles de sable sur or dans le losangé de la bordure de la dalmatique. L'artiste a donné bien des cheveux pour un chauve! LOUIS II (IM) cadre vide. LOUIS III & CARLOMAN II (IM) cadre vide. CHARLES (n'a pas de nº en France, seul son surnom de Gros) (IM) cadre vide. CHARLES III (MS+IM) d'après sa statue tombale à Saint-Fursy de Péronne; MS donne des rideaux semés de quartefeuilles compliquées

alors que IM donne un semé de fleurs de lis pour tout le fond de la composition. RAOUL (MS + IM) d'après sa tombe à Sainte-Colombe de Sens. LOUIS IV (MS + IM) assis en ma-

Fig. 1. Tombeaux de Chilperic I^{er} et de Frédégonde, selon Montfaucon. Modèles des portraits du *Recueil*. Photo Rigal.





jesté d'après une statue de Saint-Rémi de Reims où il est inhumé; sa dalmatique de clair carmin est semée de motifs d'or d'un genre végétal; le trône est posé sur deux lions. LOTHAIRE

LE ROY CHILPERÍC FILZ
DV ROY GLO
TAIRE: LE PRE MIL

SA FEMME

(MS+IM) d'après une statue du même endroit où il est inhumé; le dais architectural est très développé; le roi foule aux pieds un personnage barbu qui rendait déjà Montfaucon perplexe.

HUGUES (IM) cadre vide. ROBERT II (IM) idem. HENRI Ier (IM) idem. PHILIPPE Ier (MS+IM) d'après le gisant de Saint-Benoit sur Loire; IM enlève les rideaux verts et le sceptre. LOUIS VI (MS+IM) selon le sceau de majesté mais l'espèce d'étoile du champ est enlevée (fig. 3 et 4). LOUIS VII (MS+IM) selon le gisant de l'abbaye cistercienne de N.-D. de Barbeaux (près de Melun) qu'il avait fondé et où la reine Alix de Champagne lui avait fait élever un magnifique tombeau, orné et enrichi d'or, d'argent et de pierres précieuses! PHILIPPE II (MS + IM) en majesté d'après son sceau; du Tillet a fait peindre le contre-sceau, la fleur de lis d'or sur azur. LOUIS VIII (MS+IM) en majesté d'après son sceau, le trône fait de chiens et non de lions; le contre-sceau est l'écu bombé semé

Fig. 2. Le roi Chilperic I^{er} († 584) et la reine Frédégonde († 597) dans le *Recueil*. Photo Bibl. nat.



Fig. 3. Sceau de Louis VI, ayant servi de modèle pour le portrait du *Recueil*. Photo Hachette.

contre-sceau analogue ; MS donne un dais architectural embryonnaire. PHILIPPE VI (MS+IM) même source ; retour de la tenture fleurdelisée ; écu du contre-sceau entouré de 5 fleurs de lis d'or sur gueules. JEAN II (MS+IM) même source, la tête se rapprochant sans doute assez de la réalité (cf. le profil de Girard d'Orléans, au Louvre) ; trône formé de deux

aigles bruns, de profil, montés sur deux lions d'or foulés aux pieds par le roi; dais comme Charles IV mais donné par IM; écu du contresceau sur lierre. CHARLES V (MS + IM) même source, les aigles du trône remplacés par des dauphins car il est le premier fils aîné (du roi) de France à être dauphin de Viennois (fig. 5 et planche I); écu du contre-sceau (France-ancien encore) sur champ de gueules, couronné, adextré et sénestré du sceptre et de la main de justice posés en pal; dais comme son père. CHARLES VI (MS + IM) même source: le roi sous un dais analogue est sur un trône où les dauphins sont remplacés par deux lis naturels soutenant deux fleurs de lis d'or; le contre-sceau montre sur un champ de sinople l'écu de France-moderne pendu par une guige carmin au cou d'un ange nimbé d'or, les ailes roses et or, habillé de blanc, tenant en pal de part et d'autre de l'écu, le sceptre et la main de justice. CHARLES VII (IM) cadre vide. LOUIS XI (MS+ IM) portrait en pied, Saint Michel au cou. CHARLES VIII (MS+IM) idem; couronne fermée sur MS (empereur de Romanie par cession à Rome, le 6. 9. 1494, des droits du despote André Paléologue; confirmé par le pape Alexandre VI; héritier aussi des droits des Anjou:

de fleurs de lis. CHARLES II (IM) roi de Jérusalem et de Sicile; deux compositions: l'une où il est en majesté sur un trône de lions, sceptre et globe crucifère en mains, devant un rideau aux fleurs de lis; sceau équestre qui est son contre-sceau. LOUIS IX (MS+IM) d'après son sceau de majesté; le contre-sceau avec la fleur de lis d'or sur azur (premier modèle, celui d'avant 1250). PHILIPPE III (IM) selon le sceau de majesté, le trône fait de têtes de loups. CHARLES comte de Valois (IM) sceau équestre et contre-sceau aux armes. PHILIPPE IV (MS+IM) selon le sceau de majesté; le contre-sceau est l'écu de France-ancien, sur un champ de gueules orné de lierre vert. LOUIS X (MS+IM) même source; l'écu du contresceau étant posé sur un champ de gueules chargé de 8 escarboucles fermées et pommetées d'or (Navarre); la main de justice fait son apparition. PHILIPPE V (MS + IM) même source; le roi devant une tenture fleurdelisée de France, doublée de violet clair; contre-sceau analogue. CHARLES IV (MS+IM) même source, sans tenture, mais trône recouvert d'une étoffe fleurdelisée;



Fig. 4. Le roi Louis VI († 1137) dans le *Recueil*. Photo Bibl. nat.



Le roi Charles V († 1380) dans le *Recueil*. Photo Bibl. nat. ; courtoisie de la librairie Hachette

Louis Ier roi de Jérusalem et de Sicile, son ancêtre, est héritier par testament de Jacques des Baux, empereur de Constantinople, despote de Romanie, prince d'Achaïe et Tarente: 15. 7. 1383 à Tarente) ouverte pour IM; pas de contre-sceau depuis Charles VII, et il n'y en aura plus pour du Tillet. LOUIS XII (IM) debout lui aussi, la couronne ouverte. FRANÇOIS Ier (MS+IM) qui est représenté deux fois par MS à deux époques de sa vie; les deux avec la couronne maintenant définitivement fermée, assis en majesté sous un pavillon fleurdelisé, des lions aux pieds, sur un riche tapis de sol; la composition première, où il est jeune, donne l'écu de France, la couronne fermée, Saint Michel sur un champ violet; l'autre, où il est nettement plus vieux, montre la salamandre qui servait de corps à la devise royale; IM le montre debout, traité dans le même esprit que les précédents. HENRI II & CATHERINE (IM) tous les deux debout, chacun portant un sceptre, et c'est tout; couronne fermée pour le roi, ouverte pour la reine. Il est curieux de voir que Catherine de Médicis a le privilège d'être la



Fig. 5. Sceau de Charles V, ayant servi de modèle pour le portrait du *Recueil*. Photo Hachette.

seule reine à figurer dans le *Recueil*... avec Frédégonde! C'est à se demander si les instructions de Jean du Tillet, ou son continuateur, n'ont pas voulu y mettre quelque malice. FRAN-ÇOIS II (IM) debout lui aussi, mais seul, alors que sur son sceau on voit assis côte à côte François et Marie (Stuart) roi et reine de France, d'Ecosse, d'Angleterre et d'Irlande. CHARLES IX (IM) debout et très jeune. ROBERT II comte de Dreux (IM) d'après sa pierre tombale en l'abbaye de Braines; il a les pieds sur deux chiens et tient une fleur de lis.

LES ROIS CLOTAIRE Ier ET SIGISBERT Ier

Ces deux rois (fos 20 et 23), très similaires en leurs représentations, furent sans doute mis sous forme de statues peintes, et se faisant face, à l'intérieur d'une même église qu'ils ont dû soit entretenir, soit, même, bâtir. Il se peut que ces statues soient du XIIIe ou même du XIVe siècle si l'on veut bien considérer celle en majesté du roi Robert d'Anjou qui se trouve à Naples dans Santa-Chiara. Nous pensons aussi aux statues en majesté des rois Pepin et Carloman à Fulda, elles aussi bien postérieures, qui sont reproduites par Montfaucon (ouv. cit., t. I, pl. xx) selon le dessin de Gaignères; voir encore les statues de Lothaire et Louis IV à Saint-Remi de Reims (cf. supra).

Fils de Clovis, le roi Clotaire Ier (* 500?, † 11/12. 561 à Compiègne) est roi des Francs à Soissons, à Orléans, à Metz et enfin à Paris en 558, ce qui le fait seul roi de tout le regnum. Il aida son ex-femme sainte Radegonde à fonder le monastère des bénédictines de Sainte Croix de Poitiers et fit rebâtir et recouvrir Saint-Martin de Tours. Il fut enterré à Saint-Médard de Soissons qu'il fit bâtir.

Son fils Sigisbert I^{er} (* v. 535, tué en 575 à Vitry) qu'il eut de sa concubine Ingonde, fut roi à Metz dès 561, et posséda même la Touraine et le Poitou lors de la mort de Charibert I^{er} roi de Paris (v. 567). Il fut enterré à Saint-Médard de Soissons qu'il avait terminé.

Donc, plus que Saint-Martin de Tours ou Sainte-Croix de Poitiers, Saint-Médard de Soissons doit être l'endroit où se trouvaient les statues de ces deux rois. Statues qui n'existaient plus au XVIIIe siècle mais que du Tillet avait dû voir en son temps. En tout cas notre auteur savait (cf. son texte) que les deux rois étaient inhumés là.

Le roi « Chlotaire le premier » (Pl. II) porte comme tous les rois de du Tillet un manteau bleu, ici assez foncé, qui est l'azur des héraldistes. Il est bordé de galons d'or et de pierreries, doublé d'hermine, et semé d'étoiles-soleils cerclés, à 6 branches (comme 6 pétales) d'or. Dalmatique bleue (comme la plupart des dalmatiques du Recueil) ciel, bordée de même et semée de croissants d'argent. Ceinture de carmin, tunique carmin clair semée de quartefeuilles d'or; bas vermillon à réseau d'or; sandales d'azur au réseau d'or (dextre) et aux fleurs de lis d'or (senestre). Sceptre conventionnel d'or un peu comme celui de Charles le Chauve. Couronne faite semble-t-il dans un style archaïque: d'or aux pointes surmontées de pierres carmin.

Le trône est en or damasquiné. Les motifs s'enlèvent sur bleu ciel. Nous en donnons une description complète en espérant qu'on arrivera un jour à savoir de quoi il s'agit. De gauche vers la droite, de haut en bas:

⁻ cavalier embrassant un piéton tenant un écu (de France? car azur et 3 fleurs de lis (?) d'or);

- roi couronné à cheval, de face, tenant une lance, portant un écu (cf. supra), entouré de deux (chevaliers?) l'un avec un archet l'autre avec un luth?
- cheval tenu par un roi ayant un écu d'or uni; le cheval a un mantelet (?) de France (?);
- roi en majesté tenant une palme (?) adextré d'un homme tombant, senéstré d'un homme debout, le bras levé;
- roi à cheval fonçant sur un roi sans cheval, levant le bras;
- fragment d'ange;
- classique combat d'un chevalier contre un griffon et un lion (réminiscence d'une chasse dans un « paradis » achéménide ou sassanide, d'une chasse rituelle); écu de France (?);
- frise d'anges;
- deux cavaliers allant de conserve;
- bas d'un homme au bouclier (?);
- roi sur trône;
- roi en majesté tenant un sceptre, couronné par deux anges; le tout ressemblant au roi Clotaire I^{er} figuré ici;
- deux rois sur les côtés, le supérieur avec un sceptre, l'inférieur avec une lance;
- escabeau octogonal bleu ciel, bordé d'or et à 7 médaillons portant: 2 lapins, un lion passant, un cavalier avec une étoffe flottante, 2 chiens et 2 hommes.

Les 6 (3, 3) médaillons égaux sur ce trône ont environ 1 cm de diamètre.

Le roi « Sigebert le premier » (Pl. III) tient pour ainsi dire le même sceptre et les 5 pierres terminales de la couronne sont carmin violet. Manteau d'azur semé de soleils-étoiles d'or, à 8 rais et doublement cerclés. Dalmatique comme son père mais semée de soleils-étoiles d'or à 8 rais; la tunique étant de France, les quartefeuilles se retrouvant sur la bordure d'or. Ceinture carmin; bas et sandales carmin clair avec des réseaux d'or.

Le trône est aussi d'or damasquiné avec deux rois sur le côté, le supérieur avec deux sceptres (ce qui laisserait entendre une œuvre contemporaine ou postérieure à Louis X le Hutin?), l'inférieur avec une épée; là aussi une frise d'anges et les motifs d'or sur bleu ciel:

- un lion;
- un archer avec cheval couché derrière; il vise en contre-bas (comme le sagittaire de Reims);
- éléphant avec tour;
- homme avec trident combattant un dragon;
- dromadaire;
- fragment d'homme;
- fragment de cavalier;
- chevalier à l'écu de France (?) contre dragon;
- sanglier et gazelle (?) en dessous;
- roi à cheval contre lion;
- bas de lion, bas d'oiseau, bas de lion?;
- la roue de fortune;
- un oiseau et un griffon en dessous;

L'escabeau octogonal et bleu ciel présente un lion, un cavalier, un cerf attaqué par un lion, un griffon, deux chiens, deux personnages confus.

Nous ne saurions dire quelle est la signification générale des messages laissés à nous par ces deux trônes. On peut y relever un grand nombre de scènes de combat ou de chasse; combat soit contre le Mal, sans aucun doute, soit contre d'autres rois ou chevaliers. Le trône de Clotaire est plus pacifique; celui de Sigisbert plus tragique: sans doute par le fait que la vie de ce prince fut assez agitée: le thème de la roue de fortune (que l'on trouve dans le manuscrit d'Herrade de Landsberg, Hortus deliciarum, fin du XIIe s.) évoque très bien les luttes, la captivité et l'assassinat par des émissaires de Frédégonde. Si le peintre est fidèle et si nous avons bien interprété son œuvre, l'on trouverait plusieurs fois les armes de France-moderne ce qui prouverait que les statues seraient de la fin du XIVe siècle. On notera aussi les thèmes qui peuvent venir de l'Orient: la chasse du roi, le dromadaire, l'éléphant... Notons encore que le chevalier (avec les armes de France) combattant le dragon, semble bien décalqué sur saint Michel tant vénéré par Louis XI et qui se trouve sur l'étendard personnel du roi depuis Charles VII (cf. G. Desjardins, Recherches sur les drapeaux français, Paris, 1874, et la tapisserie aux cerfs ailés, Musée des antiquités départementales, Rouen) et même Charles VI (Jean Chartier, Chronique de Charles VI, B.N., ms. fr. 2596, fo 5); ce thème vient d'ailleurs du Mont Gargan, où l'archange apparut en 492, et qui devint un centre de pèlerinage depuis le VIIe siècle; le Mont Saint-Michel-au-péril-de-la-mer, aura sa crypte dédicacée le 7.10.709. Enfin il est à



Le roi Clotaire I^{er} († 561) dans le *Recueil*; photo Bibl. nat.

penser qu'il y avait quatre rois figurés sur les côtés de chaque trône (2 visibles chaque fois). Or Clotaire I^{er} avait 3 frères: Thiérry I^{er}, Clodomir et Childebert I^{er}, donc 4 frères en tout; Sigisbert I^{er} avait aussi 3 frères: Charibert, Gontran et Chilpéric I^{er}, là encore 4 frères. Il se peut que les deux séries de 4 aient été représentées sur les deux trônes.

Nous croyons que les deux rois peints pour le *Recueil* proviennent de modèles qui n'ont rien de byzantin. Celui qui a fait les deux statues les a composées en donnant des caractères archaïques au roi en majesté que l'on trouve sur tous les sceaux occidentaux. Le sceptre est bien de nos régions; les couronnes peuvent avoir été faites d'après celles de Pépin et de Berthe à Saint Denis (Rabel, ouv. cit., fo 36), de Carloman, bâtard de Louis le Bègue (fo 37 vo), etc... Les quartefeuilles, les étoiles se trouveront ailleurs comme nous allons le voir. Comme par hasard ces rois portent des semés de fleurs de lis ainsi que les portaient les rois capétiens.

Par un curieux retour des choses, l'artiste des deux statues, car il ne peut s'agir que de cela, a réalisé le « roi universel », le « roi cosmique ». Nous allons voir exactement de quoi il s'agit dans les chapitres suivants, après avoir donné un coup d'œil sur les divers éléments qui « font » le roi.

LA COURONNE

L'on ne saurait suivre fidèlement le *Recueil* sur l'évolution de ce « signe de gloire ». On sait que Clovis portait un diadème à Tours lorsqu'il fut fait consul honoraire le jour de Noël 508 (jour de son baptême, cf. Sir Francis Oppenheimer, *Frankish themes and problems*, Londres, 1952, p. 62). Les sceaux mérovingiens depuis Childéric († 482), père de Clovis, ne nous montrent que des têtes chevelues et de face. Sur leurs monnaies, Clotaire I^{er} et Dagobert portent un diadème (petites pierres?), tandis que Théodebert II, avec la lance et le bouclier, porte le casque

byzantin à fleur de lis, dit: kamilavkion, venant des Sassanides. Les Carolingiens sur leurs sceaux se donneront tout d'abord en empereurs romains, de profil, la tête couronnée de lauriers. Cependant la statuette équestre de Charlemagne (v. 802, au musée du Louvre) montre l'empereur couronné d'un diadème à 4 fleurs de lis sur un mode byzantin; c'est d'ailleurs le premier souverain franc à être couronné (Rome, Noël 800, comme empereur), son père ayant été le premier sacré. Sur le rôle croissant de la couronne on lira Jean de Pange (Le roi très chrétien, Paris, 1949, p. 163 et ss.); l'autorité temporelle sera représentée maintenant par «ce symbole du basileus» (ouv. cit., p. 165) qui avec le sceptre sera à l'origine des insignes impériaux puis royaux. Les manuscrits nous montreront Charles le Chauve et d'autres souverains avec des couronnes à fleurons ou mieux encore à fleurs de lis. Lors des derniers Carolingiens de l'ouest, un sceau du roi Lothaire (972, cf. Mabillon, De ve diplomatica, p. 419) nous montre ce roi de face tenant sceptre fleuri et lance, couronné d'une couronne de 4 panneaux (2 visibles) et



Fig. 6. Couronne sur le sceau des régents, Louis IX étant outre-mer (1270).

Photo Hachette.

3 boules visibles; on sent la copie du type employé par les Othon de la maison de Saxe. Aussi, en buste et de face, Hugues Capet semble porter des lis sur sa couronne (ouv. cit., p. 421) et il sera suivi en cela par tous ses descendants directs, sauf sans doute Louis VI. Il se peut qu'il y ait eu une hésitation entre les croix et les lis comme en d'autres pays; certaines couronnes porteront même les deux (cf. P. E. Schramm, Herrschaftszeichen und Staatssymbolik, Stuttgart, 1954-55, t. II, pl. avec les couronnes de Conrad II et de Gisèle). La couronne à 4 fleurs de lis se retrouvera sur les sceaux des régences de Louis IX (fig. 6) et de son fils. Charles IV inaugure sur



Fig. 7. Couronne « de Charlemagne »; tapisserie des Gobelins: couronnement de Louis XIV (1654). Photo Viollet.

les sceaux la couronne à 4 fleurons et perles (ou pointes, ou plus petits fleurons) intercalées que l'on trouvera chez les Valois (cf. Philippe VI, sceau en l'absence du grand, en 1343; Charles V lors de son sacre, Grandes chroniques de France, B.N. ms. fr. 2813, fo 439, ou encore l'ordonnance du sacre donnée dans le Cottonian ms. Tiberius, B. VIII au Brit. Mus.). Sur les sceaux la couronne aux lis est définitive depuis Charles V; Charles VI sera aussi figuré avec cette couronne à 4 lis doublée d'une calotte d'or, pointue avec des perles dans un manuscrit de Pierre Salmon (Réponses à Charles VI, B.N. ms. fr. 23279) et il semble bien que nous avons là une couronne semblable à celle dite « de Charlemagne » qui servira au couronnement de tous les rois (sauf Henri IV et Charles X, car pour le premier, elle est détenue à Paris par la Ligue, et pour le second parce qu'elle fut volée lors de la Révolution) et que l'on trouvera toujours la même avec (sacres de Louis XV, XVI, gravures; tapisserie du sacre de Louis XIV) (fig. 7, 8), ou sans calotte (Michel Félibien, Histoire de l'abbaye



Fig. 8. Louis XV (1722) avec la couronne « de Charlemagne ». Photo Bibl. nat.

royale de Saint-Denys en France, Paris, 1706, pl. IV, H). La couronne est cependant fermée à 2 arceaux dans les gravures sur bois depuis Charles VIII (?), Louis XII en tous cas; les peintures de manuscrits ont cette couronne fermée à 2 arceaux (peinture de Jean Bourdichon, in Pétrarque, Triomphes, ms. fr. 594, fo 2 vo, en 1530), à 1 arceau (Pétrarque, Des remèdes de fortune, ms. fr. 225, fo A vo, en 1503); encore à un arceau sur la statue du roi par Lorenzo de Mugiano au Louvre. L'aventure napolitaine, avec un arrière-fond constantinopolitain, le désir de ne le céder en rien au roi d'Angleterre et à l'empereur des Romains (« le roi de France est empereur en son royaume ») sont les raisons de cette fermeture. François Ier n'a pas la couronne fermée sur son sceau; en tout cas elle est fermée à deux arceaux (donc 3 branches visibles) sur son sceau et son contre-sceau d'or en 1527 (cf. photos in Les actes des rois de France scellés de sceau d'or, Clovis Brunel, Mitteil. des Inst. für Österr. Geschichtstg., 1954) et sur le sceau spécial en amande fait pour le concordat de 1516 (cf. Trésor de numismatique et de glyptique, I, Paris, 1834). Les monnaies du roi ferment la couronne. C'est Henri II qui aura le premier la couronne fermée sur le sceau de majesté. La Renaissance donnera souvent (fers de reliure, drapeaux, etc.) la couronne fermée de 3 arceaux (celui sortant de la fleur de lis médiane étant inexistant) et ayant souvent 3 fleurs de lis et 2 fleurons visibles. Sur les sceaux la couronne est fermée depuis lors, avec 4 arceaux (5 branches visibles). Dans la réalité, la couronne légère portée par le roi après la messe du sacre, est fermée maintenant. De nombreux modèles seront créés jusqu'à celui de Louis XV tout plein de diamants qui, seul, reste maintenant. Le roi Charles X avait été couronné avec une couronne dans le genre de celle de Louis XV, démontée de ses pierres sous Napoléon III et qu'une administration républicaine

imbécile détruisit vers 1880 (avec la couronne du dauphin Louis-Antoine duc d'Angoulême, etc... Les employés d'un quelconque ministère s'amusaient de la couronne royale qu'ils nommaient « le panier à salade »!, cf. Germain Bapst, Histoire des joyaux de la couronne de France, Paris, 1889, p. 624, n. 2). Sur les couronnes de l'ancien régime on renvoie à Félibien qui en donne une bien imparfaite image, à Menin qui les décrit mal, Traité historique et chronologique du sacre et du couronnement des rois de France, Amsterdam, 1724, à Jacques Doublet enfin, Histoire de l'abbaye de Saint-Denis-en-France, Paris, 1625.

Ce « signe de gloire » dérivé de la tiare orientale et des coiffures des rois sassanides semble être avec ses cercles une image de l'univers. Ce symbole convenait tout particulièrement à l'empereur des Romains; il fut par la suite employé par tous les rois occidentaux, tous candidats « rois universels », le fils aîné de l'Eglise, le roi très chrétien en tête. Encore sous Louis XV on éprouva le besoin de mettre 25 diamants sur la calotte de satin violet qui doublait la nouvelle couronne (Menin, ouv. cit., p. 531), elle aussi couverte de diamants. Le symbole de l'univers et des étoiles était évident. Il a évidemment perdu de sa force, comme bien des choses à l'heure actuelle, depuis que le moindre prince héritier ou archiduc arbore la couronne royale.

LE SCEPTRE

On ne peut aussi croire du Tillet lorsqu'il s'agit de l'évolution du sceptre chez nos premiers rois. L'anneau sigillaire de Childéric I^{er} trouvé dans sa tombe (Tournai, 27. 5. 1653 et volé à ris dans la nuit du 5/6. 11. 1831) donne le roi ayant dans sa dextre une lance. Les Carolingiens



Le roi Sigisbert I^{er} († 575) dans le *Recueil*; photo Bibl. nat.

auront le sceptre à fleur de lis dont le poète Sedulius Scottus parle dans son *De rosae liliique certamine* (*Mon. Germ. his., Poet. lat.*, III, p. 230); ils porteront aussi une longue canne à pommeau comme les basileis et on la verra sur les manuscrits et sans doute sur les sceaux d'Henri I^{er} et de son fils Philippe I^{er} (premier type), et en Allemagne sur ceux de Othon I^{er}, Othon II

et Conrad II (premier type).

Nos rois capétiens directs portent le sceptre dans la main gauche à la façon de certains souverains et dieux orientaux comme le montre H.-P. l'Orange, Studies on the iconography of cosmic kingship in the ancient world, Oslo, 1953, p. 153 en particulier; la main droite est alors levée en signe de bénédition (ce signe qui servit aussi au sol invictus, est signe de pouvoir; c'est le signe par excellence du cosmocrator et il sera utilisé dans l'iconographie chrétienne, cf. ouv. cit. qui est capital pour toutes ces questions). Robert II tient un fleuron et un globe (?), mais son fils tient le fleuron et le sceptre-canne. Le fleuron, lotus (Philippe Ier deuxième type et Louis VI), fleur de lis (jusqu'à Philippe IV) spécifie certainement ce geste tel qu'il est expliqué par H.-P. l'Orange. Il est vie, fécondité et signe de Dieu sous son aspect fécondant; nous croyons l'avoir montré dans Les origines de l'héraldique capétienne (in Comunicaciones y conclusiones des IIIo congreso int. de gen. y her., Madrid, 1955, p. 485-511).

Nous avons alors donné de nombreux exemples de fleurs de lis sur les sceptres; en Allemagne le roi des Romains Rodolphe de Habsbourg aura un lis des jardins impeccable sur son sceptre (1274-5) qui ne sera que dans la tradition des sceptres à fleurs de lis en Allemagne et en France (outre le témoignage de Sedulius vivant à la cour carolingienne on peut ajouter le sceptre du roi dans un commentaire de l'Apocalypse du XIIe s.: Verdun, ms. 66, fo 1: c'est un lis blanc des jardins qui est peint). Depuis le deuxième sceau de Philippe Ier jusqu'à Philippe IV les sceptres royaux français sont fleurdelisés, Philippe II et son fils Louis VIII ayant le lis terminal dans un narthex. A partir de Louis X le Hutin le sceptre passe à dextre et abandonne le lis pour une forme très végétale (cf. Charles V) que l'on trouve jusqu'à Charles VII (premier type). Ce dernier roi inaugure aussi un sceptre au fleuron terminal ramassé et se terminant en pointe (deuxième type). Le peintre du *Recueil* et le graveur donneront ce sceptre jusqu'à François I^{er}; ensuite le graveur donnera des lis pour terminer la tige du sceptre. Pour MS, sceptre et main de Justice sont inversés depuis Louis XI jusqu'à la fin c'est-à-dire François Ier; IM donne à Henri et à son épouse un sceptre au lis dans la dextre à chacun; François II tient la main et le sceptre au lis (alors que sur son sceau sa femme et lui portent tous deux le sceptre au lis et la main de justice, en bon ordre), tandis que son frère Charles IX porte ses insignes inversés. Les sceaux de majesté montrent une inversion de position chez Louis XII (qui sur sa bulle franconapolitaine ne porte qu'un sceptre terminé par un petit fleuron, et un globe). Le cardinal de Bourbon devenu Charles X malgré lui, aura aussi l'inversion; Louis XIII momentanément en 1616 sur un sceau de majesté ne portera que l'épée. Mais tous les rois auront en fin de compte depuis 1589 jusqu'en 1830: un sceptre terminé par un lis, et une main de justice sauf Louis XVIII imitant Napoléon Ier et tenant le sceptre de Charlemagne. Ce dernier roi et Charles X iront même jusqu'à croiser en sautoir ces deux insignes du pouvoir derrière leur écu (parti de France et de Navarre), en copiant l'Usurpateur.

Or par un hasard curieux, ledit Usurpateur est (avec Louis XVIII) le seul souverain français à avoir fait figurer sur le sceau de majesté le sceptre « de Charlemagne » qui servait au sacre des rois. En effet, Napoléon, voulant les abeilles de Childéric (ancêtres des lis pour Chiflet, Anastasis Childerici, Anvers, 1655) et les insignes « de Charlemagne », on fut forcé de lui faire hâtivement une couronne d'aspect archaïque en argent doré, couverte de camées que l'on baptisa « de Charlemagne » et dont il ne se servit pas (il n'eut que les lauriers d'or qui figurent quelquefois sur le heaume des armes au début du règne). Puis on lui refit une main de justice en copiant celle de l'ancien régime et l'on « restaura » le sceptre, épave des pillages et journées révolutionnaires. C'est alors que l'on constata (cf. Jean Rey, Histoire du drapeau, Paris, 1837, t. II) que la tige du sceptre n'était qu'un vulgaire bâton de chantre de Saint-Denis, fait en 1394 selon une inscription anéantie par les ordres de Denon; il se peut que le bâton dans son état originaire soit celui donné par Félibien (ouv. cit., pl. I, K). La composition qui était au-dessus de ce bâton (recouvert d'argent doré semé de fleurs de lis légèrement tracées) apparaît dans les peintures du sacre de Charles V: Grandes chroniques de France (exemplaire du roi, ms. fr. 2813, fo 439) et le manuscrit de l'ordo du sacre qui est au British Museum (cf. supra).

Sur un globe d'or orné de 3 scènes de la vie de Charlemagne, s'élève un lis d'or autrefois émaillé de blanc (tout au moins sous l'ancien régime, tableau de Louis XIV en habit de sacre parmi les attributs des arts, fait par H. Testelin, et aujourd'hui à Versailles) supportant « sanctus Karolus » (inscription de la face antérieure) assis en majesté, couronné par une couronne fermée, tenant sceptre et globe crucifère; le trône est orné en sa partie supérieure de 2 aigles devant, de 2 lions derrière (fig. 9). C'est certainement Charles V qui fit composer ce haut de



Fig. 9. Haut du sceptre « de Charlemagne » qui est de Charles V. Photo Alinari-Giraudon.

sceptre (première mention dans l'inventaire de ce roi, † 1380; cf. Pierre Verlet, La galerie d'Apollon et ses trésors, Paris, 1947, p. 19) et qui y mit son saint patron (quoique en réalité Charlemagne ne soit pas saint pour Rome; il fut fait tel par l'antipape Pascal III). Cependant le trône avec ses 2 aigles et ses 2 lions semble inspiré d'une composition faite par Jean II son père (cf. infra). Les rois auront ce sceptre sur les tableaux d'apparat (Louis XIV, XV) mais on trouvera aussi un petit sceptre doré terminé par une double fleur de lis en carré (cf. Félibien qui en donne plusieurs) qu'ils tiendront renversé, lis en bas, comme un vulgaire bâton de commandement, au mépris de la symbolique. Charles X fera de même sur un tableau de Gérard à Versailles (fig. 10), mais reprendra le sceptre de Charlemagne sur le tableau où il est couronné (par Ingres, musée de Bayonne). Il semble que ce soit Henri IV qui ait été responsable de ce petit sceptre, lors de sa commande des regalia pour le sacre de Chartres, les emblèmes normaux étant détenus à Paris par la Ligue.

On ne peut qu'attribuer le sceptre « de Charlemagne » à Charles V quand on connaît ses préoccupations, ainsi que celles de son oncle l'empereur Charles IV (cf. Louis Carolus-Barré, Paul Adam, Les armes de Charlemagne dans l'héraldique et l'iconographie médiévale, Paris, Soc. nat. des Ant. de Fr., 1953). Il est curieux de voir Montfaucon (ouv. cit., t. I, pl. III) donner un mauvais

dessin du sceptre; les trois scènes sont remplacées par une boule de feuillages, les côtés du trône semblent aussi erronés (il n'y a pas de raison pour qu'ils aient été changés) et chose plus grave le sceptre et le globe sont inversés alors

que sous l'ancien régime les tableaux montrent bien que Charlemagne les tenaient dans l'ordre actuel. Par contre il se peut que sous Charles V, Charlemagne ait tenu l'épée et non le sceptre (cf. mss. cités).

Napoléon n'avait pas amélioré Charlemagne. On coupa le fleuron terminal du petit sceptre tenu par l'empereur de 800; les aigles du trône furent sans doute aussi refaites (on en mit 4, en enlevant les 2 lions) ainsi que la couronne.

Les rois ont sans doute effectivement porté aussi le sceptre terminé par un motif végétal. En 1793 lors de l'ouverture de la tombe de Philippe IV à Saint-Denis, les vandales de la Révolution trouvèrent un sceptre terminé par deux feuilles symétriques et un oiseau. Il ne put être sauvé, car en or, mais Alexandre Lenoir en fit un dessin (Rey, ouv. cit., t. II, pl. XXII, nº 286). Quant au sceptre à l'oiseau il nous fait penser à tous ces sceptres issus des représentations des consuls dans leurs dyptiques en ivoire, qui portent souvent un sceptre terminé par l'aigle impériale. En Angleterre l'oiseau est (cf. sceaux) sur le sceptre (Edouard le Confesseur, Henri III, Edouard I, II) ou sur la croix du globe (Henri I, Etienne, Henri II); en Allemagne l'oiseau est

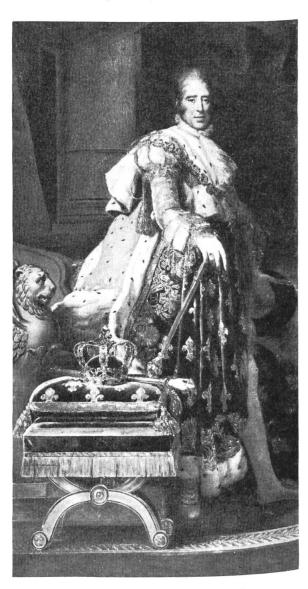


Fig. 10. Charles X, par Gérard. Photo conservation du musée de Versailles.

Sur le sceptre d'Othon III, Conrad II, Henri III, IV, et Rodolphe de Souabe l'antiroi. En Castille Sanche IV, Alphonse XI ont l'aigle sur le sceptre, de même qu'Alphonse X roi des Romains. En France l'oiseau existera aussi sur le sceptre « de Dagobert » qui servait au sacre de la reine: il apparaît sur les peintures de Charles V (cf. supra et un ms. des Compendia de Raymond Lulle à Heidelberg, où la reine Jeanne, épouse de Philippe IV, a un sceptre avec un oiseau) mais son aspect était assez archaïque; était, disons-nous, car la Révolution ... hélas! Il représentait un homme assis sur un aigle, chaque aile ayant une étoile à 8 rais, faite de pierreries. L'aigle était sur un globe tenu par une main prolongeant la tige du sceptre.

On a là une apothéose, une ascension du roi dans le ciel; thème usuel en Orient où depuis les premières civilisations mésopotamiennes le roi est divinisé, « frère du soleil et de la lune », « souverain de l'univers », etc. ... et cela jusqu'aux Sassanides. On remarquera la série hommeaigle (= oiseau, intermédiaire entre Dieu et le roi, le ciel et la terre)-globe, parallèle à celle du sceptre « de Charlemagne »: roi-lis-globe; on retrouve notre analogie (cf. Les orig. de l'hér. cap.): oiseau (colombidé, Saint-Esprit)-lis (lotus), deux termes dont les rôles sont identiques : la représentation de Dieu sous son aspect fécondant. Il est en tout cas curieux de voir un oiseau et un lis servir tous les deux de soutiens à un homme-roi en apothéose: l'un et l'autre montrent que le sujet est au ciel.

L'oiseau est l'intermédiaire et cela depuis la scène du puits de Lascaux (homme à tête d'oiseau, nu, ithyphallique, couché, avec perche surmontée d'un oiseau: serait un chaman en transe extatique comme chez les Sibériens actuels, le poteau à l'oiseau étant le chemin du ciel emprunté par l'âme du chaman et l'animal sacrifié, l'oiseau lui-même étant l'esprit auxiliaire: cf. Georges Bataille, Lascaux, coll. Skira, Genève, 1955) jusqu'aux armes, les vraies, de Jeanne d'Arc qui nous montrent le Saint-Esprit et la devise: « De par le roy du ciel » (cf. Quicherat, Revue historique, 7/8. 1877), la Pucelle n'ayant jamais porté les armes données par Charles VII comme elle l'a déclaré elle-même. Nous renvoyons aux Origines de l'héraldique capétienne et au tome I de notre Héraldique capétienne (Paris, 1954) sur ces sujets. Mentionnons encore le sceptre anglais qui porte toujours une blanche colombe perchée sur une croix. Quoique moderne (1662) il a dû être copié sur un modèle plus ancien.

Terminons avec le sceptre en mentionnant: A) que le dieu solaire égyptien Khépri trône avec dans sa droite le sceptre, dans sa gauche le symbole de vie (la croix ansée) tout comme le roi de France tient le sceptre et la fleur de lis, fleur de fécondité, vie, grâce ... (cf. K. Lange, Des pyramides, des sphinx, des pharaons, Paris, 1956, p. 151); B) que le sceptre est l'axe du monde, le roi étant symboliquement au centre de celui-ci, et c'est par lui, par son bout terminal, fleur de lis, oiseau, que viennent la fertilité, la fécondité, etc. ... dont a besoin tout le royaume (cf. Anne Osmont, Le symbolisme du sceptre, Paris, s.d.). Quand le roi teneur du sceptre était mauvais intermédiaire, on le sacrifiait pour raviver les forces bénéfiques. Il semble que cette coutume ait été plus longtemps qu'on ne le pense en activité en Europe si l'on en croit Mrs. Margaret Alice Murray, The divine king of England, Londres, 1954; à la fin, dit-elle, on se servait surtout de substituts (mais Charles Ier!).

LA MAIN DE JUSTICE

Cet insigne apparaît sur le sceau royal et chez du Tillet avec Louis X le Hutin. Il se peut qu'elle ait été utilisée antérieurement quoique les *ordines* qui en font mention avant le XIVe s. soient sujets à caution. Cet insigne étant propre au roi de France nous manquons donc de point de comparaison

Mabillon (ouv. cit., p. 421), nous donne le dessin d'un sceau d'Hugues Capet, buste de face tenant une main de justice et un globe; a-t-il donné là un dessin correct ? Car tout Mabillon qu'il était, il n'était pas infaillible comme l'affaire des chartes de la maison de Bouillon nous l'a montré.

Le premier témoignage écrit est celui de l'abbé Suger, le grand homme du XIIe s. qui agit tant sur les plans de la symbolique que de l'architecture et de la politique. Dans sa Vie de Louis VI le Gros il dit que le roi est sacré et couronné à Sainte-Croix d'Orléans le 3. 8. 1108, et qu'il reçoit « sceptrum et virgam ... et quecumque regni insignia »; comme sur son sceau il porte le lotus à trois pointes emperlées et le sceptre au lis, il faut croire qu'il n'est pas représenté en habit de couronnement. D'ailleurs que serait en réalité le lotus ou la grosse fleur de lis dans la dextre du roi ? On doit cependant noter que lors du sacre de Charles le Chauve à Metz en 869, comme roi de Lorraine, il lui fut remis par les évêques « la palme, gage des victoires futures, et le sceptre, symbole de la puissance » (Georges Péré, Le sacre et le couronnement des rois de France, Bagnères-de-Bigorre, 1921, p. 11, citant Migne, Pat. lat., t. 125, c. 808). La palme devait donc être dans la dextre et le sceptre (que l'on sait être d'or et de pierres

précieuses: Annales Bertiniani, aº 877, qui disent que les emblèmes royaux sont l'épée de saint Pierre qui investit de la royauté, le vêtement royal, la couronne, le bâton) dans la senestre.

Les ordines ne sont guère utiles: celui de Louis VII pour son fils Philippe II en 1179 est apocryphe, sans doute aussi celui de 1223 (Louis VIII) et celui de 1226 (Louis IX) pour diverses raisons, dont celle basée sur le fait que l'abbaye de Saint-Denis-en-France n'eut la garde des insignes royaux que sous saint Louis IX (depuis 10. 1260 seulement; même si l'abbaye eut parfois les insignes, la couronne en particulier, cette garde ne sera officielle qu'en 1260, ce qui est assez mauvais pour les théories de Sir Francis Oppenheimer, ouv. cit.). L'ordo de Philippe III (1270) serait pour certains celui de 1179; en tout cas celui de 1365 (Charles V) est parfaitement

> satisfaisant. Nous pensons cependant que les premiers ordines ont beaucoup de vrai sans pour cela faire trop de discrimination entre le bon grain et l'ivraie.

> Plus convainquante est la représentation de saint (il est nimbé donc après 1297) Louis IX dans les Ordonnances de l'hôtel du roi de la fin du XIIIe s. que l'on trouve aux Archives nationales, J.J. 57: le roi tient le sceptre au lis et la main (droite); il est sûrement ressemblant dans ses traits.

> La main « de justice » est avant tout la main de Dieu, de même que la fleur de lis ou l'oiseau sur le sceptre représentent aussi Dieu sous son aspect fécondant (voir toutes les prières du sacre sur l'abondance, la fertilité, etc.). Les deux emblèmes au-dessus des « verges » sont profondément enracinés dans le ciel et le monde des étoiles. De même que la colombe sortant de nuages ou d'un ciel étoilé, la main en son geste de bénédiction latine (ailleurs grecque) apparaît au-dessus des têtes des souverains carolingiens; on la trouve aussi, toujours signe de Dieu, sur les mosaïques romaines (Santo Stefano Rotondo, où elle est au-dessus du buste du Christ), les manuscrits byzantins; avec elle on plonge encore dans la plus haute antiquité. Au moyen âge on la trouvera aussi environnée d'un soleil et d'une lune, pour montrer le Logos cosmocrator (sur la main du Logos, mens mundi, signe du Pambasileus, cf. H.-P. l'Orange, ouv. cit.). Sir Francis Oppenheimer donne au sujet du baptême du Christ de nombreuses compositions où la main est associée à la colombe; elle envoie même l'oiseau qui vient sur le Christ (The legend of the Sainte Ampoule, Londres, 1953, planches).

La main d'ivoire (de licorne disait-on) portait au quatrième doigt un saphir enchassé dans un anneau d'or; était-ce le symbole de l'union de Dieu et du roi qui lui aussi avait un anneau remis au sacre? Nous ne savons, l'anneau remis alors au doigt « médicinal de la main dextre » (pseudo-ordo de 1179, dans du Tillet) est accompagné des paroles de l'archevêque disant que c'est un « signacle de la sainte foi, solidité du royaume, augmentation de puissance » pour exterminer les ennemis, les hérésies, réunir les

sujets et les annexer à la foi catholique. difiée sous Charles X (1825). La main devait disparaître lors de la Révolution ... Napoléon Photo Alinari-Giraudon. en fit faire une autre, analogue mais sans anneau, qui servit avec des modifications, en 1825, à Charles X (fig. 11). Mais avant de passer aux vêtements il est utile de considérer les peintures de du Tillet et les sceaux. En effet les peintures donnent la main gauche pour Louis X, Philippe V, Charles IV, la droite pour les Valois jusqu'à Charles VI, la gauche pour Louis XI, la droite pour Charles VIII et la gauche pour François Ier (la seconde peinture montre le seul index levé!). Le graveur ajoute la gauche pour Louis XII et Charles IX, la droite pour François II. Les artistes n'ont fait que suivre les sceaux d'une façon très libre comme nous avons pu le voir par une étude détaillée de la question. Il suffit de savoir que sous les rois issus d'Henri IV la question est tout aussi compliquée. Les tableaux et Montfaucon nous donnent une main gauche alors que les sceaux (jusqu'à celui de 1791) donnent à tort la droite. Napoléon Ier aura une gauche (tableau d'Ingres, sceau de majesté) et par erreur une droite (gravure d'H. Simon, Arm. génér. de l'emp. fr., Paris, 1812) etc... Louis XVIII tiendra une droite et l'aura aussi sur le contre-sceau. La gauche, seule réelle, ira à Charles X (tableaux, sceau). L'usurpateur Louis-Philippe aura une droite (contre-sceau) de même que Napoléon III (idem). Les Napoléon poseront la main en bande derrière l'écu (!) et la Restauration fait de même quelquefois (sauf sur les contre-sceaux).

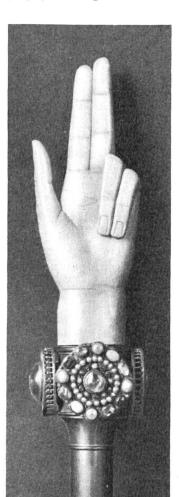


Fig. 11. Haut de la main de justice de Napoléon Ier (1804) qui servit mo-

LES VÊTEMENTS

Sous des dénominations diverses le roi porte: chausses, camisole, tunique, dalmatique et manteau. Sur le plan symbolique les deux derniers sont importants car ce sont pour ainsi dire des vêtements ecclésiastiques.

L'essentiel est de savoir que les rois mérovingiens ont porté des vêtements comme à Byzance (cf. leurs monnaies où ils ont couronne, lance, bouclier et sans doute vêtements du basileus). Les manuscrits carolingiens montrent l'empereur ou le roi de France avec des habits pouvant être portés aussi en Orient quoique l'on sache que les Francs n'aimaient guère ce genre de déguisement. Souvent le manteau était pourpre et avec des motifs d'or. Il faut aussi se rappeler tous les tissus orientaux dont la France était pleine (artisans en Italie ... Les églises pleines de tentures, cf. Mâle, Rome et ses vieilles églises, Paris, 1942 et surtout: La fin du paganisme en Gaule et les plus anciennes basiliques chrétiennes, Paris, 1950); notre pays subissait une invasion d'ivoires et sans doute aussi de manuscrits ... Déjà (Sir Francis Oppenheimer, Frankish...) sous les Mérovingiens, la France était parsemée de colonies de « Syriens ».

Clovis reçut en 508 les insignes de consul honoraire (et non de patrice): dyptique d'ivoire avec le diplôme, la tunique de pourpre et la chlamyde (cf. Grégoire de Tours). Depuis ce jour il fut appelé consul et auguste (ce qui donne lieu à de nombreux commentaires discordants). Il est à penser qu'il était figuré lui-même sur le dyptique en ivoire, couvert des vêtements byzantins, semés de larges étoiles, ou fleurs, assis sur un trône (aux lions, ou victoires élevant des boucliers imagés, ou aigles ... cf. Richard Delbrück, Die Consulardiptychen..., Berlin, Leipzig, 1926-28), nimbé d'un coquillage (? Pépin et son fils Carloman dans l'église de Fulda étaient en majesté sur un trône de bêtes-lions ? — tenant une grosse fleur de lis et nimbés d'un coquillage, cf. Montfaucon, ouv. cit., gravure de ces statues d'après les dessins de Gaignères), tenant la mappa et le sceptre sans doute surmonté par l'aigle. Souvent l'aigle, entre les ailes levées, supportait l'imago clipeata impériale, à moins que l'empereur — ou les empereurs — soit sur une estrade, debout sur l'aigle, à moins encore que le sceptre soit sommé de l'empereur émergeant d'un fleuron. C'est là le consul présidant les jeux du Nouvel an alors qu'il inaugure ses fonctions. A noter que sur les sceptres consulaires on met ce qui est au-dessus du consul: l'aigle (= le pouvoir impérial), le(s) souverain(s). Les rois, eux, ont Dieu.

Les empereurs byzantins couvraient leurs habits de fleurons (cf. André Grabar, L'empereur dans l'art byzantin, Paris, 1936) et Richer (Histoire de France, 1. II) dit que Lothaire est recouvert lors de ses obsèques en 985 d'un vêtement de soie et « d'un manteau de pourpre orné de pierres précieuses et tissu d'or ». Un tissu byzantin à Sens est de pourpre violette avec des aigles bicéphales jaunes (IXe ou Xe s.). On arrive donc vers les vêtements royaux des Capétiens, qui étaient selon les ordines: hyacinthes (1223, 1365), bleus azurés (1179=?1270) ou violets (1226), semés de fleurs de lis d'or « plus plein que vide » comme on le dira. Ainsi étaient les chausses, la dalmatique et le manteau, lors du sacre royal.

Que les rois portent des semés sur leurs manteaux cela ne saurait nous émouvoir. Les vitraux de la cathédrale de Chartres, ceux du XIIIe s. (v. 1250), montrent les chevaliers et les membres de la maison de France recouverts de leurs armes, même les femmes. Les gisants des rois et reines d'Angleterre à Fontevrault (Montfaucon, ouv. cit., t. II, pl. XV) morts vers 1200, ont des manteaux bleus (Richard Ier: rouge) et des tuniques (ou dalmatiques) rouges, blanches ou bleues, tous semés de trèfles, lunes, soleils-étoiles, losanges, etc., rouges, bleus ou jaunes le plus souvent, selon la couleur du champ. Tous les rois, princes etc... capétiens sont couverts de lis sur les peintures, gisants depuis le XIIIe s. (ouv. cit. pl. XVIII, XXIV, XXVIII, etc...). Aussi c'est avec stupeur que l'on voit du Tillet, suivant en cela les sceaux, nous donner les manteaux et autres vêtements, non semés, unis. Il se contente de border les vêtements. Nous avons ici encore un indice que le roi sur son sceau n'est pas en tenue de sacre (cf. la main; le roi a une couronne fermée sur son sceau depuis Henri II, alors qu'il est couronné de la couronne ouverte « de Charlemagne » et que la couronne fermée plus légère est mise après la messe qui suit le couronnement).

On notera que Charles VI recevant un manuscrit de Pierre Salmon (cf. supra) a un simple manteau uni et bordé. Nous avons ici le manteau du sceau. Car si les fleurs de lis apparaissant timidement sur la bordure du manteau de saint Louis (sceau, du Tillet) puis des rois suivants sauf Philippe V et VI (du Tillet), elles ne viennent semer les vêtements que sous Louis XI (du Tillet); sur les sceaux on rencontre les lis du manteau sur la bulle d'or de Louis XII puis sur le manteau de François I^{er}.

Dans les Origines de l'héraldique capétienne nous avons montré que le roi, intermédiaire entre son peuple et Dieu, portait le manteau du grand prêtre d'Israël, décrit par l'Exode, 28. Lorsque le grand prêtre entrait dans le saint des saints du tabernacle il était revêtu du man-

teau de l'éphod qui selon les traductions était: pourpre hyacinthe, ou violette ou encore de couleur bleue. La bordure était faite de grenades (symbole de fécondité) et de clochettes. C'est ainsi que paraissait, seul, devant Yahvé celui qui était chargé de tous les péchés d'Israël. Les clochettes sont restées sur d'autres manteaux (cf. R. Eisler, Weltenmantel und Himmelszelt, Munich, 1910, 2 t.) et les grenades sont devenues lis.

Il semble que l'on doive considérer le manteau de l'éphod comme se modifiant rapidement, l'étoffe tissue d'or ayant bientôt des motifs, de même que sur les tentures du tabernacle (Exode, 26) qui sont damassées de chérubins. Le Livre de la Sagesse, 18, 24, nous dit que la robe sacerdotale du grand prêtre (l'éphod) « tombait jusqu'à terre et que dessus était tout l'univers ». Ainsi sur le corps de Bouddha, «comme sur un miroir, le monde tout entier apparaît » (Jeannine Auboyer, Le trône et son symbolisme dans l'Inde ancienne, Paris, 1949, p. 151). Le prêtre égyptien était couvert d'une peau de panthère dont les mouchetures étaient taillées en étoiles (Maspéro, Hist. anc. des peuples d'Orient, I, 55). Varuna (que l'on trouve ainsi que le dit Georges Dumézil dans le couple Mitra-Varuna, loi-magie, conservation-fécondité, in Mitra-Varuna, Paris, 1948, p. 110, et Les dieux indo-européens, Paris, 1952, p. 42) qui incarne un des aspects de la souveraineté, est aussi avec un manteau cosmique (cf. R. Eisler, ouv. cit., qui cite le Rig Veda, p. 100 etc.) comme tant d'autres dieux mésopotamiens que l'on voit avec des soleils-étoiles cerclés (Adad, Mardouk).

La mystérieuse correspondance roi-univers est maintenue à travers les siècles par les Achéménides, les Sassanides (cf. H.-P. l'Orange, ouv. cit.) pour parvenir jusqu'à nous par Rome et Byzance. Le roi de France avait aussi un manteau à l'image de l'univers, car il était semé d'une infinité de lis d'or; si « le nombre signifie d'une façon rigoureusement exacte l'esprit des choses » comme le dit Marie-Madeleine Davy (Essai sur la symbolique romane, XIIe s., Paris, 1955, p. 193) le semé devait nous donner l'impression d'immensité céleste. Outre-Rhin la tradition passait aussi: Othon III († 1002) laissait son manteau à l'image de l'univers, et bordé de clochettes, dans une église de Rome (cf. D. Felicis Nerinii, De templo et coenobio sanctorum Bonifacii et Alexii historica, monumenta ... Rome, 1752, p. 148); son successeur († 1024) l'empereur Henri II laissait à Bamberg, dans la cathédrale, son manteau lui aussi à l'image du monde (cf. R. Eisler, ouv. cit., p. 6-7, photographie) comme le dit l'une des inscriptions qui est dessus: « descripcio totius orbis ». Sur un fond de soie blanche on y voit des médaillons en broderie d'or représentant les constellations, le zodiaque etc... Les artistes de la France occidentale étaient certainement capables d'en faire autant comme Helgaud dans sa Vie du roi Robert, 14, nous le dit au sujet d'ornements liturgiques donnés à Saint Martin-de-Tours par la reine Adélaïde († 1004) épouse de Capet; n'offrait-elle pas aussi à saint Denis un ornement appelé « globe terrestre » fort différent de celui de Charles le Chauve ? (s'agit-il ici d'une « table cosmique », comme celles évoquées par les chroniqueurs du IXe s.?).

Au XVIIe s., les vêtements les plus anciens qui se trouvaient dans le trésor de saint Denis, étaient ceux de Jean II et de son fils Charles V. Vraie bénédiction, Jacques Doublet (ouv. cit. p. 369) nous les décrivait: Jean II le Bon avait: 1) une paire de chausses de samit pers (bleu), semée de losanges, croissants, étoiles, fleurs de lis d'or; 2) une tunique de sous-diacre de même couleur, semée de même; 3) une dalmatique de diacre similaire; 4) un manteau; Charles V le Sage portait ses vêtements en satin bleu, semés de fleurs de lis d'or, mais le manteau était blanc, semé de même, avec des C et des K (arolus).

Le roi Henri II ayant fait refaire les vêtements (Félibien, ouv. cit., p. 391) en satin bleu semé de lis d'or, la bordure d'or fut au chiffre du roi et aux croissants en perles; chez du Tillet, seul Louis XI a une aussi belle bordure, avec son chiffre couronné, des lacs et des perles; Henri II fit mettre aussi aux couronnes des bonnets de velours cramoisi, donc rouge comme la camisole de satin. Les habits d'Henri IV pour le sacre de Chartres sont en satin et velours violet (cf. J. Doublet) comme ceux de Louis XIII et de Louis XIV, ces derniers seuls montrés par Félibien. Les tableaux des rois en tenue de sacre donnent un beau violet (pour Louis XVI identique à celui des chlamydes de Justinien et Théodora à San Vitale de Ravenne, 521/48). Le manteau de sacre de Charles X sera bordé de motifs d'or comme Napoléon l'avait fait. Il aura alors 1200 fleurs de lis semées dessus.

C'est ici que nous devons signaler notre admiration pour Claude Villette qui fit paraître Les raisons de l'office et cérémonies qui se font en l'église catholique ... ensemble les raisons des cérémonies du sacre de nos roys de France et des douze marques uniques de leur royauté céleste, par dessus tous les roys du monde, Rouen, 1638. Le titre est déjà tout un programme. Cet auteur a en effet d'excellentes notions de symbolique ce qui semble rare à première vue pour un tel siècle, mais ce qui n'a rien d'étonnant quand on connaît le symbolisme de Versailles. « Toute la chrétienté d'une voix a dit, le roi de France est digne par dessus tous les rois de commander aux chrétiens » (p. 169) résume la position du roi de France selon notre chanoine de Saint Marcel-

léz-Paris, qui énumère tous les privilèges, les onctions spéciales, les titres de gloire spirituelle de notre roi, le fils aîné de l'Eglise, très chrétien, nouveau David, etc... Aux p. 181-2 on lit au sujet du manteau: « Jadis dit soc, ou chape royale, est patronnée sur la chape du ciel, large et épandue en rondeur comme le ciel, de couleur d'azur comme le ciel; brillant de fleurs de lis d'or, comme le ciel est parsemé de lumières; le ciel est admiré en sa beauté, sa rondeur uniforme, par toute la terre, et la France que ce manteau royal enserre par sa non pareille piété et valeur a pratiqué de tous temps l'étonnement de tous les humains. Tout le monde ne s'est jamais ennuyé de regarder le ciel, ni les vertus de nos rois dru marquetées sur l'azur de leur manteau royal. L'amplitude de ce manteau a mis ses lumières du côté du Levant par delà Jérusalem; du couchant, delà le Portugal; du midi plus loins que Tunis; et du nord delà les longues nuits d'Ecosse. C'est l'historien de Flandre qui dit: «Francorum in oriente arma contra Turcas, meridi, contra Affricanos et Arabes; in septentrione, contra Hussitas et Normanos; et domi, contra Albigentes cognita ». Toutes les provinces de la terre ont pris et reçu aide quelque fois de la main de nos rois de France. Car l'hermine de leur manteau est douce et blanche, c'est le repos sous la justice, pitié et débonnaireté de nos rois, de tous ceux qui ont part à l'abris de ce manteau royal, qui ne gêne personne et couvre tout le monde. Voyez nos rois vêtus de leur dalmatique et manteau de bleu et violet, couleurs célestes. Afin que comme ils sont sacrés du ciel, leurs vêtements (c'est-à-dire leurs vertus) sont en suite et pour répondre à leur sacre céleste, couleurs non communes aux anciens rois, d'ordinaire pourpres, car le pourpre c'est l'antique majesté royale; mais le violet c'est l'ecclésiastique et royale ensemble, et pour ce nos rois sont saints et sacrés ». Le symbole œcuménique et cosmique du manteau est bien vu en cette longue citation; le roi de France, microcosme était bien ainsi à l'image du macrocosme (cf. infra). «C'est pour cela que le roi devrait être l'empereur des Romains» (p. 199). (Dans ce qui Précède l'orthographe est modernisée).

Du Tillet fait doubler d'hermine ses manteaux sous les Carolingiens et chez la plupart des Capétiens. C'est, par rapport aux sceaux, pure invention car cet ornement semble dater de la Renaissance, lorsque l'épitoge d'hermine vint sur le manteau. Or cette épitoge apparaît sur les sceaux sous Charles VIII et sous François I^{er} pour Jean du Tillet (MS+IM). Reconnaissons cependant que les miniatures nous donnent l'hermine avant Charles VIII; comme exemple unique donnons l'effigie du roi Charles VI, posée sur son cercueil lors de ses obsèques (1420); son manteau est doublé d'hermine et a une petite épitoge de même; notons encore qu'il tient la main et le sceptre, donc en position inversée (Chronique de Charles VII, Jean Chartier, B.N. ms. fr. 2691, f⁰ 11).

L'épitoge d'hermine servait à poser le collier puis les colliers des ordres. C'est Louis XI qui fut le fondateur et premier chef, souverain grand maître de l'ordre et aimable compagnie de monsieur saint Michel, aussi du Tillet (MS+IM) donne le collier au roi et à tous ses successeurs, François Ier y ayant apporté de légères modifications. Mais sur les sceaux le collier n'apparaît que sous Henri II, avec l'exception de la bulle de Louis XII où le collier est directement posé sur le manteau, et le sceau d'or de François I^{er} où il est sur l'épitoge. Charles (X) de Bourbon n'aura que Saint Michel sur le sceau qu'on lui fabriqua, alors qu'il avait lui-même reconnu Henri IV. Ce dernier roi inaugure sous sa forme originale, puis en la modifiant, le collier de l'ordre et milice du benoit Saint-Esprit dont Henri III était fondateur, chef et souverain grand maître, et que l'on retrouvera dès lors autour du cou de tous les rois suivants: sur les sceaux de majesté, les tableaux (Saint Michel progressivement abandonné et même remplacé par l'ordre insigne de la Toison d'or espagnole!); autour des écus pour tout dire. Le collier du Saint-Esprit est encore porté par Mgr. Jacques II duc d'Anjou et de Ségovie, chef de l'auguste maison de France, respectivement 24^{me} et 17^{me} chef et souverain grand maître des deux ordres, ... « Le roy que nous demandons (qui) est desja faict par la nature, né au vray parterre des fleurs de lis de France, jetton droit et verdoyant du tige de sainct Loys » (Satire Ménippée).

Quant à la reine, elle ne portait pas de manteau fleurdelisé, encore sous Charles V (cf. les peintures de son sacre). IM montre pour Catherine de Médicis le manteau sans lis de la même façon que le porte Marie Stuart assise à côté de François II (sceau). La reine d'Ecosse porte couronne fermée, sceptre et main comme le roi, mais les autres reines n'avaient point droit à cette symbolique. Après le sacre on leur donnait sans prière un manteau rouge (pourpre?), fleur-delisé pour Marie de Médicis, le sceptre «de Dagobert», un petit sceptre à 3 pommeaux aux armes, portant en haut une rose d'or héraldique; enfin l'archevêque, seul, lui mettait la couronne dite «de Jeanne d'Evreux» (épouse de Charles IV) avec de hauts fleurons empierrés (cf. Félibien donnant un bien mauvais dessin, ouv. cit., pl. IV, T) qui en fin de messe était remplacée par une petite couronne, fermée, au moins pour Marie de Médicis épouse d'Henri IV et dernière reine sacrée et couronnée. Anne d'Autriche, veuve de Louis XIII, régente, aura sur son sceau cette couronne fermée et un petit sceptre au lis; ce même sceptre servira à Marie-Antoinette (sceau).

La reine n'eut rien de spécial comme agrafe au manteau; le roi, lui, eut en général une grosse fleur de lis dans un losange. Du Tillet donnera des nœuds sur l'épaule à Philippe II et Louis VIII et il copie en cela les sceaux; mais la fleur de lis, dérivant des lis archaïques d'un genre byzantin que l'on trouve comme agrafe sur les sceaux de (Robert II ?), Philippe I^{er}, Louis VI, se retrouvera sur de nombreux sceaux, et le vrai bijou parviendra jusqu'à nos jours: il est en argent avec une grande fleur de lis de pierreries; fait peut-être sous Charles V, cet insigne est bien évoqué par l'Introït de la 3^e messe de Noël: « il portera sur son épaule l'insigne de son pouvoir » (d'après *Isaïe*, 9,5; ou: « il a reçu l'empire sur ses épaules »).

LE TRÔNE ET LE DÉCOR

Le trône sur les sceaux est copié par du Tillet; on a en gros toujours 4 bêtes, ou mieux 4 têtes et 4 pattes de bêtes. Ceux de Clotaire Ier et de son fils Sigibert Ier évoquent les trônes massifs en pierre, dans le genre de celui de Charlemagne dans l'église d'Aix. Trône reliquaire alors sans doute, imité en réduction par des trônes comme celui de Sainte-Foy de Conques (vers 960), avec les boules et les scènes, une crucifixion et l'Agneau dans des cercles (idée de sacrifice). Mais le trône reliquaire en pierre nous fait penser à l'autel; en effet le trône est l'autel dans de nombreuses religions. Il ne faut pas oublier que le roi, maintenant lieutenant du Christ, de l'Agneau, pouvait être autrefois sacrifié, au point que le règne pouvait devenir une passion. D'ailleurs comme un autel le trône sera recouvert d'étoffe (la Rome chrétienne du moyen âge et la France carolingienne, etc... couvraient leurs autels de riches soieries, cf. Mâle, ouv. cit.) qui est fleurdelisée ou non pour du Tillet qui copie les sceaux.

Mais le trône, où le roi doit paraître à la vue de sa noblesse « comme le soleil entre les astres » (Cl. Villette, ouv. cit., p. 190), est aussi l'axe du monde, de même que le sceptre, car le roi se tient au centre du monde; comme tel le trône devait être magnifique (cf. le trône de Salomon, plaqué d'or, que l'on peut comparer aux trônes de nos deux Mérovingiens, 1 Rois 10, 18-20 et pour mémoire: Cant. 3, 9-10). Pour ces questions on consultera J. Auboyer (ouv. cit.) et l'on devra enregistrer les trônes en forme de lotus aux Indes (p. 36) car sur le sceptre de Charlemagne, le trône émerge d'un lis; trône doré qui ne peut être occupé que par un roi universel. Mais le trône est aussi comme l'autel un abrégé ésotérique du monde; il est en corrélation avec tout l'espace (de même qu'on peut représenter tout l'espace par un lotus, ouv. cit. p. 102, et Charlemagne empereur, posé sur un lis).

Ce n'est pas par hasard que les trônes royaux sont la plupart du temps formés de 4 animaux, même ce trône « de Dagobert » qui ne serait qu'une chaise curule romaine en bronze doré, refaite au XIIe s. Nous allons le voir après un rapide coup d'œil sur les trônes. Les Carolingiens ont en général tout un décor sur les manuscrits et nous verrons plus loin ce qu'il faut en penser. Les Capétiens ont la série suivante en combinant du Tillet et les sceaux, l'artiste (peintures, gravures) n'ayant pas donné tous les rois, et certains n'étant pas reproduits selon leurs sceaux. Henri Ier, Philippe Ier (1er type) sur une sorte de banc; Philippe Ier (2e type), Louis VI, sur 4 monstres (lions?); Louis VII, Philippe II, 4 lions (?), bien entendu on n'en verra toujours que deux; Louis VIII, IX, 4 chiens; Philippe III, 4 loups (?); Philippe IV, Louis X, Philippe V, Charles IV, Philippe VI, 4 lions; Jean II, 2 aigles (4?) sur les 2 lions qui se trouvent aux pieds du roi; Charles V, 2 (4?) dauphins sur deux lions (mais ils ne sont pas posés comme le sont les aigles); Charles VI, 2 (4?) lis blancs supportant deux fleurs de lis d'or; du Tillet met ensuite ses rois debout alors qu'ils sont depuis Charles VII littéralement imbriqués dans un décor gothique très compliqué, à la mode en Angleterre depuis Richard II et les Lancastre (sauf Henri VI qui a simplifié à la française!). Du Tillet redonnera un roi assis avec François Ier, les lions aux pieds, le trône si bien recouvert que l'on en voit que le haut, qui est celui d'un vulgaire fauteuil comme il le sera toujours dès lors. On remarquera aussi l'importance du lion: ses qualités en font l'animal par excellence digne de représenter le roi universel ou de lui être associé (Auboyer, ouv. cit., p. 108, n. 1). Aux XVII et XVIIIe s. les artistes français ne pourront s'empêcher de dessiner dans les grandes armes le heaume royal sous la forme d'un mufle de lion.

Il se peut que le lion soit aussi là pour remémorer le fait que ce royal animal servait de substitut au roi lors des chasses rituelles dans le Proche Orient asiatique. Mais il y a aussi une autre filiation que l'on doit indiquer.

En fin juillet 585, av. J.C., sur les bords du Kebar, le prophète Ezéchiel rencontrait la gloire de Yahvé qui lui apparut dans la tempête et le feu, sous la forme d'un trône formidable, cosmique. Quatre «vivants» (hayot, zôa), êtres composites, ailés, au pied unique, servaient de cariatides au trône de Yahvé; entre eux tournaient des roues pleines d'éclats de feu (non: d'yeux), imbriquées les unes dans les autres; le feu en jaillissait du centre ... Cet ensemble se dilatait dans l'espace; un firmament de cristal était au-dessus des «vivants» dont les ailes faisaient

grand bruit. Posé sur ce firmament, un trône de saphir contenait une forme humaine, éclatante de nombreuses couleurs, comme l'arc. C'était la forme apparente de la gloire de Yahvé (Ezéchiel, 1). Il semble bien que l'on doive considérer une charpente sphérique scintillante entre les quatre « vivants »; ce serait là une représentation du cosmos, avec les routes suivies par les astres, les « vivants » représentant les 4 directions de l'espace; « le trône de Dieu à l'origine, ce serait donc le ciel, entouré par l'équateur » (R. P. Allo cité par Jean Steinmann, Le prophète Ezéchiel, Paris, 1953, livre qui nous a servi pour toute cette question). Le mouvement des roues et des êtres « vivants » serait la rotation de l'hémisphère céleste que fait mouvoir l'Esprit de Dieu, tandis que le trône de celui-ci reste immobile » (ouv. cit., p. 179). Il est remarquable que le trône de saphir évoque la théophanie de l'Exode, 24, 10: sous les pieds du Dieu d'Israël se trouvait « un pavement de saphir semblable, par sa pureté, au ciel même »; on retrouve cela dans l'escabeau bleu des deux Mérovingiens étudiés ci-dessus. La vision d'Ezéchiel devait avoir une grande fortune iconographique; elle traversa les âges pour parvenir jusqu'à notre civilisation occidentale, mais déformée: les « vivants » composites devenus 4 animaux distincts attribués aux 4 évangélistes, le trône devenu char, et Yahvé devenu Notre Seigneur Jésus-Christ.

Les sources d'inspiration du prophète sont à chercher en Mésopotamie; là les rois divins auront des trônes cosmiques. La tradition passera aux Achéménides (qui ont l'hégémonie quelques dizaines d'années après la vision d'Ezéchiel) dont on voit diverses représentations: un plateau supporté par 4 bêtes hybrides et des hommes, le roi dessus, face au feu, au soleil et à la lune. Le trône vole littéralement dans les airs. Le roi sassanide utilisera effectivement cette symbolique dans son palais; la chambre du trône sera un vrai planétarium (cf. pour tout cela l'indispensable H.-P. l'Orange, ouv. cit.). On est renseigné par les arts (plateaux, plats, sceaux qui abrègent le tout et ne laissent du décor cosmique que le soleil et la lune) et les textes (Firdousi par ex.) sur tout cela; plus près de nous Néron, nouvel Apollon, faisait construire en 64 la Domus Aurea avec son dôme tournant nuit et jour, recouvrant une salle astrale. A Byzance le trône du basileus dans la Magnaura (Liutprand, Antaposodis, 6, 5) et la belle cérémonie de la Prokypsis où l'empereur est adoré comme le soleil et l'impératrice comme la lune, montrent le rituel autour du cosmocrator.

L'idée du souverain parmi les étoiles, donc cosmocrator, devait se trouver jusqu'en France au moyen âge. Mais comment mettre le roi dans les étoiles, au ciel ? C'est là tout le problème de l'ascension du roi qui se pratiqua aussi bien à Byzance qu'en Occident. L'élévation du « soleil de Babylone », du « roi de l'Univers, des quatre parties du monde » (Mésopotamie), du « frère du soleil et de la lune » (Sassanides) pouvait se faire en apothéose dans une salle cosmique, soit par l'oiseau, l'aigle, symboliquement s'entend; cet oiseau était dans l'antiquité le symbole du vol de l'âme vers les étoiles, de la résurection des morts (cf. les sceptres à l'aigle, celui « de Dagobert »). Les légendes perso-arabes montreront des oiseaux géants emportants des hommes, rejoignant ainsi les mythes millénaires mésopotamiens. L'empereur romain sera porté par l'aigle (celui de Jupiter) dans son apothéose. Il semble bien que ce soit là la source de l'inspiration qui a donné le sceau de majesté de l'empereur Louis IV (+1347) copié par notre roi (1350) Jean II: le trône est formé de deux aigles posés sur les deux lions. On a là une véritable apothéose, dans le genre de l'ascension d'Alexandre, et qui est frappante sur le MS de Jean du Tillet, trône et roi se détachant complètement sur le fond noir de la composition.

Certaines de ces questions sont bien vues dans les deux volumes qui servirent de catalogue à une exposition au musée Guimet: Symbolisme cosmique et monuments religieux, Paris, 1953. Jean Richard, Le royaume latin de Jérusalem, Paris, 1953, p. 191, nous signale une interférence curieuse des idées symboliques cosmiques au XIIIes. en Occident: il s'agit d'une tente sur les parois de laquelle (comme dans un planetarium) un mécanisme reproduisait le mouvement des étoiles; c'est le sultan Malik al-Kâmil qui l'envoyait en cadeau à Frédéric II en 1232.

Une autre façon, très réelle, était l'élévation du souverain sur le bouclier, qui était, pour toute l'antiquité, à l'image du monde. C'est là l'origine de toutes les imagines clipeatae que l'on trouve si souvent, sur les dyptiques consulaires en particulier. Des étoiles, un zodiaque en bordure venaient souvent dire de quoi il s'agissait (cf. L'Orange, ouv. cit.). Le bouclier imagé (entouré du zodiaque) peut être supporté par deux victoires ailées qui l'élèvent en le maintenant. C'est là sans aucun doute l'origine des anges tenant l'écu de France, écu à l'image du monde par ses lis (cf. le sarcophage de Dumbarton Oaks qui est du Ve s. après J.C.). On notera que certaines imagines clipeatae des dyptiques sont entre les ailes levées d'un aigle (cf. Delbrück, ouv. cit.) ce qui a pu aussi engendrer le sceptre dit « de Dagobert ». Cette ascension sur le bouclier céleste allait être immortalisée en France par le Christ en gloire dans les peintures et sculptures du XIIe s. Le Christ à Moissac est au ciel (deux bancs de nuages sur le tympan délimité en bas par 8 rosaces à 8 rais dérivées des étoiles cerclées, le tout entouré par une grecque, symbole d'éternité) et de plus il est posé sur le bouclier céleste, bordé d'étoiles. On doit se souvenir des

paroles bibliques: « le ciel est mon trône, et la terre mon marchepied. » (*Isaïe*, 66, 1; au point de vue symbolique on rapprochera cela du sceau de Jean II: le ciel = 2 aigles, la terre = 2 lions). La vision d'Ezéchiel déformée vient d'ailleurs se fondre ici: les roues du char, car devenu tel dans l'iconographie, ont disparu et les quatre « vivants » ne sont plus que les trois animaux et l'ange symbolisant maintenant les évangélistes, et placés tout autour du bouclier céleste (pour l'évolution et le geste de N.S.J.-C., cf. L'Orange).

Il est aussi remarquable que Jean II le Bon nous ait donné semble-t-il l'ultime dérivé de la vision d'Ezéchiel. Son contre-sceau porte en effet sur un disque: l'écu de France, semé de lis, surmonté d'une couronne, adextré d'un sceptre légèrement en bande, senestré d'une main légèrement en barre (= le roi avec ses emblèmes de souveraineté); ce disque est entouré des symboles des quatre évangélistes, l'aigle de saint Jean, patron du roi, étant en chef.

Au sujet de l'ascension royale au ciel on devra lire celle du roi Ounas (dernier pharaon de la Ve dynastie, vers 2260 av. J.-C.) qui entre dans le monde des dieux et des étoiles (Kurt Lange, ouv. cit., p. 32, 37, et p. 136-137 au sujet du sceptre de vie et de fécondité, mis en parallèle avec les colonnes soutenant la voûte étoilée du temple, que l'on peut aussi mettre en parallèle avec les colonnes du temple salomonien qui se terminaient en lis, et le sceptre royal français). On doit, pour le trône cosmique, lire l'ascension de la Vierge dans le Liber responsalis (de saint Grégoire le Grand? cf. Mâle, Rome, p. 208): « Elle a été emportée jusqu'à la chambre céleste où le Roi des rois est assis sur un trône étoilé », ce qui se traduira dans le tableau sur bois de Paolo Veneziano (Le couronnement de la Vierge, vers 1345, Venise, Académie): le Christ couronne sa mère devant une draperie tenue par des anges; un cercle d'azur orné de rayons et d'étoiles d'or sert de bouclier cosmique; les robes sont d'azur semées de fleurs et de rinceaux d'or; la Vierge a la lune sous ses pieds, le Christ, le soleil. Sur les questions du trône, on verra encore J. Auboyer, ouv. cit., p. 81, 83, 90. Centre et résumé du monde il est un maillon de la chaîne: univers, terre, royaume, capitale, palais, salle du trône, trône, tous à l'image du premier terme, tous abrégé du précédent (Paul Mus, Bârâbudur, Hanoï-Paris, 1935, p. 768).

On a ainsi une série de microcosmes emboîtés les uns dans les autres, théorie qui a eu beaucoup de résonances en Orient mais qui peut provenir comme d'autres aspects de la royauté bouddhique (cf. Paul Mus, ouv. cit., p. °109), de l'Iran, de la Mésopotamie ou même de régions plus occidentales. Sur le trône se trouve le roi qui comme tout homme se doit de rechercher le royaume de Dieu (= des cieux) qui est au fond de lui (Luc, 17, 21). La boucle est fermée. J. Auboyer cite Paul Mus (p. 151 du Trône...): « l'empereur est le dernier mystère au cœur de la série des univers emboîtés qui le protègent. Il a rejoint en quelque sorte l'essence du monde »; (même p.) le Bouddha sur le trône d'animaux est l'embryon du monde, protégé par tous les microcosmes qui l'enrobent; un texte indien dit: « Assieds-toi dans la matrice de la souveraineté »... la consécration sera « rite de re-naissance ». En Occident aussi, avec l'augmentation suivante que le roi est littéralement éternel, formant dans le temps une véritable corporation (Jean de Pange, ouv. cit., donne un très bon exposé de l'onction en général et de ce que cela comporte: le roi mourant en tant qu'individu, renaissant en tant que personne morale).

Il est curieux d'entendre alors un savant moderne nous dire: « Chaque organisme est un microcosme, reflet de l'Univers organique considéré dans son ensemble » (Gert von Natzmer, Les secrets du monde vivant, Paris, 1955, p. 296), et (p. 297): « l'existence de chaque créature est le reflet de la vie de toutes les autres; à sa manière et à la place qui lui est dévolue dans l'ordre naturel, elle participe à la destinée de tous les êtres vivants. Percer le mystère de la vie chez une quelconque créature, c'est découvrir le mystère de la vie tout entière. La diversité des formes prouve en définitive l'unité du monde vivant ».

Le roi très chrétien est, lui, l'image du Christ sur terre, de même que son lieutenant; comme tous les rois de l'antiquité (certains Achéménides ont fort bien représenté cette réflexion de la divinité sur le souverain, cf. L'Orange) il représente Dieu ici-bas. Mais l'onction rend la chose plus réelle, car par elle il s'intègre toute la communauté (il dit: « nous ») sur laquelle il règne. Le roi fils aîné de l'Eglise, « récapitule » son peuple par le sacre, de même que le Christ, premier-né de toute la création, doit un jour « récapituler » tout le monde moral, les hommes et les anges (Ephésiens, 1, 10).

« Quelle est donc la vraie notion de l'Etat, sinon celle d'un organisme moral fondé sur l'ordre moral du monde ? » ... Ces paroles de S.S. Pie XII (discours au Congrès des sciences administratives, août 1950) qui sont forcément dans la droite ligne de la tradition, nous remémorent celles de plusieurs auteurs montrant que ce qui doit se passer sur terre ne doit être que le reflet de ce qui se passe dans le ciel. Toute la symbolique en découlera. « L'ordre dans la cité est le reflet, l'homologue de l'ordre dans le cosmos, au même titre que le roi est le reflet d'un dieu souverain » (J. Auboyer, ouv. cit., p. 107); dans l'Inde, « la loi humaine, dont le roi est le gardien, est l'ombre de la loi cosmique, saisie et méditée d'abord dans l'ordre cosmologique

du sacrifice » (idem). Pour Platon (Les lois, VI, 771 b, trad. coll. Budé), « il faut se dire que chaque part (de la cité idéale) est sacrée, un don de Dieu, correspondant aux mois et à la révolution de l'univers. C'est pourquoi aussi toute la cité suit son instinct en sanctifiant ces divisions ». Ainsi « la division du sol voulut être, initialement, l'image du cosmos. Cette idée est si essentielle à l'homme qu'on la retrouve chez les primitifs contemporains ... Au point de vue politique, la cadastration était la marque d'une prise de possession: la conquête était comme gravée dans le sol... » (A. Caillemer, R. Chevalier, Traces des Romains en Tunisie, in La revue française, nº 82, nov. 1956, p. 34); mais une civilisation se définissant par son implantation, on peut aussi dire que le sol est miroir de l'homme. L'Orange nous dit enfin (ouv. cit., p. 36): « Aussi dans de tels symboles médiévaux, l'idée de la royauté cosmique — de l'harmonie planétaire du gouvernement impérial, pourrait-on dire — semble avoir un écho dans les mots de Constantin Porphyrogénète, que le règne impérial doit ressembler « à l'harmonie et au mouvement que le Créateur a donnés à cet univers » (De caeremoniis, préface) ».

Dans une telle conception le roi ne peut donc que gouverner en harmonie avec l'univers; c'est le roi universel, cosmique. « S'égalant ainsi à l'ordre secret de l'univers, il devient un roi universel; non un roi de l'univers, mais un roi qui, sur un territoire plus ou moins vaste, fait régner un ordre conforme à l'ordre universel, le royaume s'identifiant du même coup à une maquette magique de l'univers, et la magie royale ayant pour but de réaliser la concordance sympathique du macrocosme et du microcosme politique. Le royaume sera un autre univers » (Paul Mus, ouv. cit., I, p. 045, toutes citations dans J. Auboyer, où l'on lira encore p. 142, 3,4). Le cakravartin, roi universel, règne donc en harmonie avec l'univers et non sur tout l'univers. Il faut dire aussi que toutes ces notions symboliques se retrouvent au XIIe s., toutes les parties de l'homme se trouvant en corrélation avec les diverses parties de l'univers; M.-M. Davy (ouv. cit.) en donne d'abondants exemples, car « la pensée romane repose sur le symbole » (p. 10); « l'art roman est un art cosmique » (p. 19); cet auteur en son livre excellent pour la compréhension de cette époque, donne la justification de toutes les lignes ci-dessus qui peuvent paraître en dehors de la question. Le XIIe siècle est antinaturaliste, il voit Dieu partout; c'est le siècle d'un Suger (cf. Mâle, La part de Suger dans la création de l'iconographie du moyen âge, in Revue de l'art ancien et moderne, Paris, 1914) ami de Louis VI le Gros et conseiller, même régent pour son fils Louis VII. C'est aussi la naissance de l'héraldique. Mâle notait lui-même l'« apparition soudaine du symbolisme vers 1140 » (p. 99) ... « ressuscité soudain à Saint-Denis au temps de Suger » (p. 101). Ce Suger qui dira que « notre esprit borné ne peut saisir la vérité que par le moyen des représentations matérielles » (M.-M. Davy le citant, p. 44) donc par les symboles. Quant au « premier art roman (il) a été une invasion mésopotamienne en Occident » (J. Puig i Cadafalch, cité par M.-M. Davy, p. 77).

Sainte Hildegarde de Bingen, abbesse de Rupertsberg, dit au XIIe s. que « Dieu en faisant l'homme à son image a inclus en lui toutes les créatures, le firmament, le soleil, la lune, les étoiles » (M.-M. Davy, ouv. cit., p. 107); que l'on ne s'étonne pas après de voir des rois vêtus de soleils, de lunes et de fleurs de lis! De même que l'on contemple Dieu dans le miroir de la nature, de même le fait-on en voyant le roi. L'écu, le blason, morceau du manteau royal, représentation abrégée du roi (sa carte d'identité comme pour tout blason) est aussi une figuration de l'univers comme on l'a vu plus haut, avec les anges qui viendront le tenir. Ainsi au XIVe s. la réduction à trois des fleurs de lis de l'écu du roi très chrétien, sera mis sur le compte d'une analogie avec la Sainte Trinité. De même qu'Herrade de Landsberg, abbesse de Hohenbourg (+ 1195), dans l'Hortus deliciarum donne: « trois personnages de formes et de visages identiques (qui) symbolisent la Trinité » (ouv. cit., p. 168), les trois lis d'or identiques sur l'azur céleste symboliseront le Père et le Fils en chef, le Saint Esprit procédant de l'un et de l'autre, en pointe.

Le décor devra donc être vu dans cet esprit-là. Déjà la tente du tabernacle était à l'image du monde, avec ses tentures de pourpre violette et écarlate et de cramoisi, damassées de chérubins (Exode, 26); on retrouvera cela sur le voile du temple de Jérusalem (I Chron., 3, 14). De la même façon les peintres de nos manuscrits au XVe siècle devaient littéralement envahir leurs cieux par des anges. D'ailleurs toute la Bible nous dit que les cieux sont une tente: « Yahvé, mon Dieu, tu es si grand! Vêtu de faste et d'éclat, drapé de lumière comme d'un manteau, tu déploies les cieux comme une tente... » (Psaume 104, 1-2) ce qui doit être comparé à nos rois mérovingiens couverts de soleils; d'ailleurs Yahvé est soleil de justice: « Les cieux racontent la gloire de Dieu, et l'œuvre de ses mains le firmament l'annonce; ... Là-haut pour le soleil dressa une tente... » Psaume, 19, 2 et 5).

Les rois ont toujours essayé de se montrer dans un décor plus ou moins cosmique, souvent dans un enclos, dans « le lieu saint (qui) est l'intermédiaire entre la divinité et l'homme » (J. Auboyer, ouv. cit., p. 50). Les Carolingiens sont sur les peintures de manuscrits sous de véritables dais à colonnes. Ils ne font en cela qu'imiter les basileis qui ont le cibôrion depuis le VIe

siècle à l'imitation des souverains et des dieux de l'antiquité mésopotamienne (pour les Achéménides on a des relations de tout cela ainsi que des représentations, cf. l'Orange, p. 134 et suiv.). Le cibôrion n'existe plus en général de nos jours que sous forme de baldaquins au-dessus des autels. Celui du maître-autel de l'église cathédrale de la Ville et du monde, Saint-Jean-de-Latran, est intérieurement bleu constellé d'or (l'écu de France ancien sur le maître-autel est relatif à Charles V). Les manuscrits du moyen âge nous montreront les rois sous des dais divers, certains en forme de cônes. Ainsi dans l'exemplaire des Grandes chroniques de France (cf. supra) fait pour Charles V, le roi en habit d'azur semé de fleurs de lis d'or est souvent sous un dais conique lui aussi d'azur semé de fleurs de lis d'or, sauf lorsque Jean II le Bon, couronne en tête, sceptre à bout végétal en main, assis sur un trône d'or à 4 têtes de chiens, agit en tant que prince de la compagnie des chevaliers de N.-D. de la noble maison (de Saint-Ouen, c'est-à-dire de l'ordre de l'Etoile): il a une tunique blanche et un manteau, marqué de l'étoile (à 8 rais d'argent, chargée d'un cercle d'azur au soleil d'or), rouge doublé de vair; le dais conique est alors tout rouge (ms. fr. 2813, fo 394 ro). Le dyptique des sacres de David et Louis XII (musée de Cluny, Paris) montre le roi français à genoux, en dessous d'un cône accroché dans les voûtes et portant la devise (nous dirions « les immortels principes ») qui existait depuis Charles VII, souvent au-dessus des portes des villes fidèles: « Ung Dieu, ung roi, une foi » (on ajoutait parfois: « une loi »). Charles le Chauve était rattaché autrement au monde moral: trônant en majesté dans une peinture de la Bible de Saint-Paul-hors-les-murs (Rome) il est sous un dais avec les quatre vertus cardinales. Lors des sacres des derniers rois avant 1789, un dais quadrangulaire, fleurdelisé, était accroché dans le chœur de N.-D. de Reims.

Monstrelet pour l'entrée du roi Charles VII à Paris en 1438 dit que l'on prépara « ung ciel bleu couvert de fleurs de lis d'or, et le portèrent par dessus le chief du roy ».

Le décor cosmique était très réduit au début des Capétiens. Du Tillet ne comprenant même pas l'étoile à 4 rais que l'on trouve dans le champ du sceau de Louis VI l'a purement supprimée. Déjà le Christ avait eu lors de l'Epiphanie une étoile comme palladium, pour le désigner (cf. oraison de la messe de l'Epiphanie).

En Angleterre Henri I^{er} est entre 2 étoiles; Etienne en a une et Richard I^{er} est entre une lune et un soleil (sceaux).

En Allemagne, sur les sceaux, on verra l'étoile (Othon III) alors qu'Othon IV, son épouse Marie, et encore Imagina (épouse du roi Adolphe de Nassau) seront entre le soleil et la lune, abrégés du cosmos; de même certains grands féodaux du Sud de la France. En Aragon, le roi se dirigera à cheval vers une étoile. Le Christ en croix sera dès les ivoires romans encadré du soleil et de la lune; le roi universel par excellence, le Christ-Roi se devait d'avoir un tel décor.

Le cosmos devait être encore représenté en abrégé lors du sacre des rois de France. Les ordines, qui font ascensionner le roi vers un trône haut placé, mentionnent ces tentures violettes, hyacinthes ou bleues (suivant l'ordo), qui recouvrent tout le chœur et le jubé de la cathédrale. On en revient à « une synthèse cosmologique (qui) équivaut à la concentration rituelle autour du roi de toutes les régions du royaume, tenues magiquement à sa disposition et correspondant aux parties de son corps » (J. Auboyer, ouv. cit., p. 150). Les sceaux ne peuvent s'empêcher de donner ces tentures. Une de celles-ci, fleurdelisée, apparaît derrière Philippe V, puis Philippe VI (et pour ce roi, sur une monnaie: le pavillon d'or). Ce sera Charles VII qui inaugurera le décor gothique sur le sceau ordonné en l'absence du grand, et reprenant la tenture sur le sceau normal. Charles VIII remplacera quelque fois cela par un fond aux armes de France et de Jérusalem et Louis XII fera de même avec un fond de France ancien et un écartelé de Sicile-Anjou, Jérusalem sur sa bulle; sur son sceau on trouve le pavillon. Ce pavillon naît sous Louis XI avec son comble conique et ses courtines écartées. Charles VIII l'avait aussi pris et deux anges en relevaient les courtines; ces deux anges deviennent très grands et se placent de part et d'autre du roi Henri II. Le type français était créé jusqu'au sceau de Louis XVI roi des Français (1791). Sous Louis XIII un vague fleuron se dessine au lieu de la boule, en haut du comble. Louis XVI y mettra une fleur de lis (déjà Charles-Quint mettait une aigle sur sa tente, c'était son cimier). Louis XVIII (2e type: sceau de 1814 daté de 1795) et Charles X seront sur un simple fond fleurdelisé.

Les anges dévoilant littéralement la majesté royale et qui étaient suppliés lors du sacre d'aider le roi (du Tillet, IM, p. 194), se retrouvent en héraldique, les armes du roi étant mises sous un pavillon; on sait que les armes représentent le roi, donc rien n'est de meilleur goût que d'organiser une composition parallèle: écu, heaume couronné, anges tenants, ordres, pavillon. Un haut-relief de la chartreuse de Champmol donne sous Louis XII la composition avec la couronne (pas de heaume) et une grosse fleur de lis sur le faîte. Philippe Moreau, avocat bordelais, dans son *Tableau des armoiries de la France* (Paris, 1609) devait consacrer le pavillon, et faire école dans toute l'Europe. Le pavillon était alors envisagé comme une chapelle, un lieu sacré.

La gravure de L. Gaultier qui devait resservir un peu modifiée pour les frères S. et L. de Sainte-Marthe (Histoire de la maison de France, Paris, 1628) devait avoir une belle fortune. La Roque (Les blasons des armes de la royale maison de Bourbon, Paris, 1626) dit du pavillon des armes d'Henri IV: « le tout pour représenter le tabernacle des deux églises, triomphante et militante, dont leurs majestés très chrétiennes se protestent fils aîné »; on voit ici le plan du ciel et celui de la terre. Les anges, « hérauts de Dieu » (par étymologie) sont bardés de fer, les dalmatiques aux armes et portant des bannières (chez Moreau). On est loin de l'ascension; tout au contraire l'ensemble est alors posé sur « un gazon herbu et verdoyant ». Ce genre de composition, quoique tissé dans les tapisseries offertes par le roi aux chanceliers, ne sera cependant pas officiel. L'héraldique française officielle est toute en simplicité (cf. les contre-sceaux).

Reste du pavillon (qui doit être représenté posé et non comme un manteau, avec des anges sur l'herbe) le manteau arrivera avec Napoléon qui l'emprunta à des princes allemands semblet-il. Quoique étant contre cet ornement, nous devons reconnaître qu'il complète assez

bien les armes (= le roi) sur le plan symbolique.

Les signes cosmiques devaient en France proliférer au moyen âge. Nous en donnerons quelques exemples. Sous Jean II la bannière de l'ordre de l'Etoile est rouge semée d'étoiles d'argent et avec la figure de la Vierge (ordonnance du 6. 11. 1351, in Ordonnances des rois de la troisième race, t. II, Paris, 1729, p. 465); cette étoile est à 8 rais (8 béatitudes?). Les inventaires de Charles V (ms. fr. 2705, fo cxvii ro, no 1110, etc., cf. Francisque-Michel, Histoire du commerce ... de la soie, Paris, 1854) nous livrent: « une chapelle de veluiau azuré, brodée a soullaiz et à estoilles d'or et a croissans d'argent » ... « une chapelle cothidiane de drap d'or azuré à petites étoiles d'or », etc... Pour Charles VI les chapelles étaient de diapre noir ou vermeille à soleils d'or (ouv. cit., I, p. 240-1). Charles VII sèmera de soleils d'or son étendard rouge à saint Michel, et la hampe en sera aussi rouge semée de petits soleils d'or (cf. Gustave Des-Jardins, ouv. cit.); Gaignères donne aussi les armes de Charles VII sur un fond semé de soleils (tapisserie de M. de la Rochefoucauld). Henri II affectionnera les lunes pour diverses raisons. Le 1er octobre 1550 le roi faisait son entrée à Rouen et lors de la grande parade offerte par la ville on pouvait voir une représentation d'Henri II sur un char, assis comme pour un triomphe, longue palme et sceptre (spécial) en mains, couronné par la Fortune; son manteau était semé de croissants et d'étoiles (Montfaucon, ouv. cit., t. V, pl. E et p. 12); la couronne est fermée. L'ensemble des manifestations voulant copier l'antiquité, le roi était alors figuré en imperator.

La devise d'Henri III roi de France et de Pologne montrait deux couronnes de laurier, fermées, posées en fasce, surmontées par une troisième en palmes, fermée, environnée d'étoiles 8 rais, elles-mêmes surmontées d'un nuage; esprit: « Manet ultima coelo » (cf. le drapeau

de la garde à pied du roi conservé à Nancy, Musée lorrain).

Aux obsèques d'Henri IV il y aura 40 drapeaux différents! Le grand étendard de saint Michel était de satin bleu céleste semé d'étoiles d'or (cf. Favyn, Le théâtre d'honneur et de chevalerie, Paris, 1620, p. 1838). Signalons pour terminer que Louis XIV fut le roi-soleil par excellence; dès l'âge de 15 ans il était déguisé en soleil lors du Ballet de la Nuit (1653; B.N. Estampes, coll. Hennin). Son symbole fut alors sur les drapeaux et les monuments de toute la France; la meilleure étude sur la signification solaire et cosmique de Versailles étant l'Essai sur la signification de Versailles (in Nouvelles de chrétienté, nº 94, 28. 9. 1956, Paris), nous y renvoyons. C'était l'apogée de la monarchie et par là celle de la France. Le fils aîné de l'Eglise était vraiment roi universel. Le monde entier enviait l'harmonie française... « Que les temps sont changés! »

Nous n'avons pas insisté sur les éperons et sur l'épée du sacre, qui nous restent tous les trois, et qui remontent bien au XIIe s. en leurs parties essentielles. Le roi était le sergent de Dieu, toujours prêt à sa querelle; aussi l'armait-on chevalier avant de le sacrer, en lui donnant les sandales, les éperons et cette épée.

Ces reflexions un peu longues mais encore superficielles par certains côtés tâchent de déblayer un peu le terrain dans ce genre d'études peu usuelles en France.

Remercions ici la librairie Hachette qui a bien voulu nous donner l'autorisation de reproduire la planche du roi Charles V.

Disons surtout notre profonde reconnaissance à Jean du Tillet, seigneur de la Bussière, qui fit un livre que nous découvrîmes dans notre poussiéreux grenier de campagne il y a déjà quelque dix ans. Ce fut là l'un des points de départ principaux de nos études capétiennes.

Nous espérons lui avoir payé notre dette.